

GUIDE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
A L'USAGE DES COOPERANTS EN DEVELOPPEMENT RURAL

Mai 1985



ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET DES FORÊTS
GERF



ECOLE NATIONALE
DU GENIE RURAL,
DES EAUX ET DES FORETS
19, avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

20, Rue Monsieur
75700 PARIS

GUIDE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
A L'USAGE DES COOPERANTS EN DEVELOPPEMENT RURAL

Mai 1985

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'enseignement du troisième trimestre de tronc commun sous la direction de Mme KERURIEN, documentaliste à l'ENGREF, et à la demande de Mr PETER, du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement.

| | |
|---------|----------|
| André | FARGEIX |
| Sylvie | GOURLET |
| Charles | PUJOS |
| Nhan | TRANTIEN |

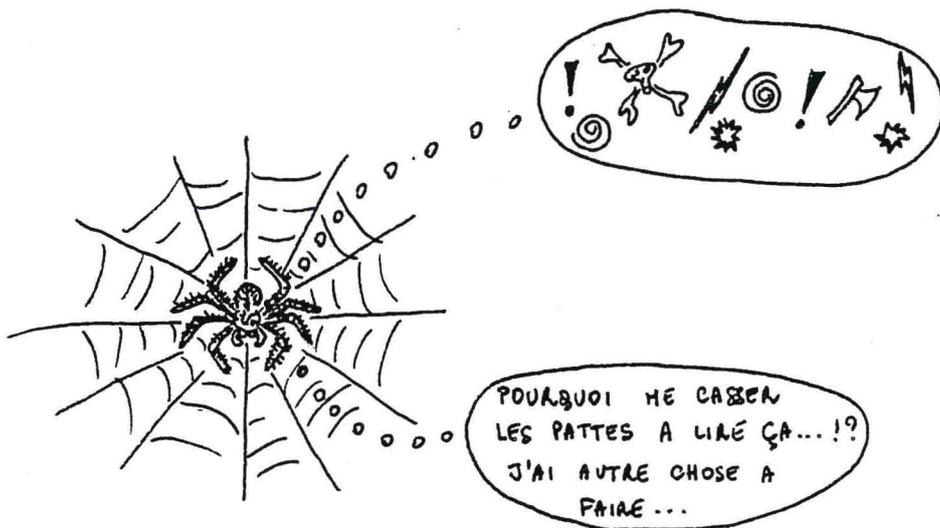
MICROTHEME TC3T

Promotion 1984-1986

- RESUME -

La possibilité d'appui documentaire pour les coopérants techniques en développement rural leur est souvent inconnue. Nous avons essayé ici de réaliser un document simple pour faciliter leurs recherches.

Pour cela, nous avons dans un premier temps tenté de cerner leurs besoins en rencontrant d'anciens coopérants. Puis nous avons contacté un grand nombre d'organismes afin de constituer une liste des services dont on peut bénéficier au niveau de l'appui documentaire. La synthèse de notre travail consiste en l'exposé des démarches que devrait effectuer un coopérant, avant son départ, pendant son séjour, et de retour en France.



Vous êtes coopérant ou allez le devenir ? Alors avant de ranger ce document au fond de votre tiroir en remettant sa lecture à une date indéterminée, ou tout simplement de le jeter (avec violence et détermination) dans la corbeille à papier, tournez la page et lisez l'avertissement.

- AVERTISSEMENT -



Ce document ne constitue, en aucun cas, un recensement exhaustif d'organismes disposant de ressources documentaires en matière de développement rural: loin s'en faut*. Ce n'était pas là notre objectif et de toute façon, le délai qui nous était accordé pour traiter ce sujet (un mois et demi) n'y aurait pas suffi.



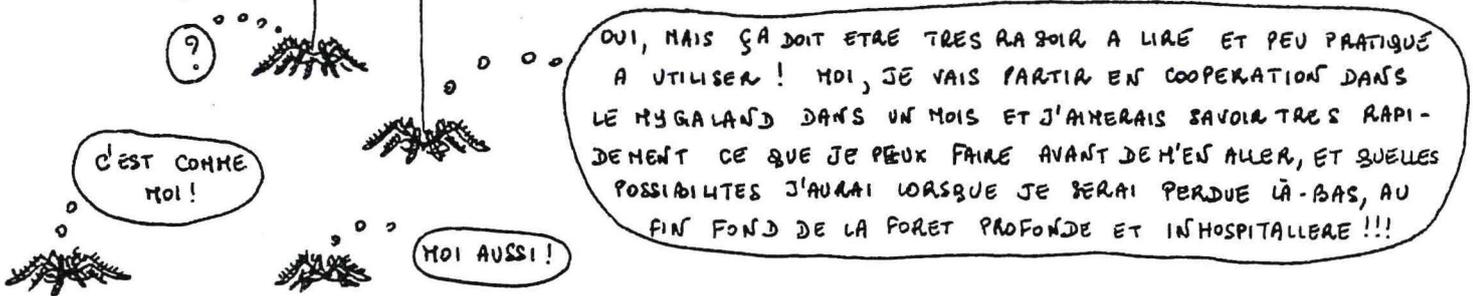
Jetez un coup d'oeil sur la table des matières. Dans le premier chapitre, nous nous sommes intéressés aux coopérants travaillant dans le domaine du développement rural. Nous avons été en voir plusieurs pour leur demander de nous faire part de leur expérience personnelle et essayer de savoir quels "besoins documentaires" avaient pu être les leurs.

Mais nous avons également enquêté auprès des principaux organismes producteurs ou diffuseurs d'information, que nous essayons de mieux vous faire connaître dans le deuxième chapitre.

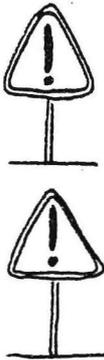


* Il existe un répertoire, publié par le SILONG (Service d'Information et de Liaison avec les ONG) du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement: "Le Tiers-Monde, que faire ?", remis à jour chaque année, qui regroupe les adresses d'un grand nombre d'organismes (plus de 350) de statuts divers ayant pour mission d'oeuvrer pour le développement du Tiers-Monde. Ce répertoire renseigne sur les activités de chaque organisme et précise l'existence de délégations ou représentations dans les PED. On peut se le procurer auprès du SILONG (1 bis, avenue de Villars. 75007 PARIS. Tél: (1) 555 95 44).

Le chapitre en question consiste en une liste alphabétique d'organismes plus ou moins connus (leur adresse, numéro de téléphone et le nom des personnes à contacter figurent dans le carnet d'adresses). Nous avons voulu vous donner une idée des ressources documentaires dont ils peuvent disposer et des services qu'ils peuvent vous offrir, en particulier lorsque vous êtes coopérant.



Alors prenez au moins la peine de lire le troisième chapitre. Il vous donnera peut-être des idées intéressantes... et l'envie de lire les chapitres précédents.



Beaucoup de détails ont dû nous échapper, mais nous pensons avoir dit l'essentiel.

En 1983, le BLACT (Bureau de Liaison des Agents de Coopération Technique) a confié à deux stagiaires du CPDCET (Centre de Perfectionnement pour le Développement et la Coopération Economique et Technique) une mission d'évaluation sur l'appui documentaire aux coopérants (en général), mission qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport de 117 pages ("Rapport d'évaluation. L'appui documentaire aux assistants techniques". Mars-Juin 1983. Par P. BLANCHARD et A. CLARY.) consultable au centre de documentation du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement. On peut y trouver des renseignements très précis sur certains des organismes présentés dans notre rapport et sur l'organisation de la revue bimestrielle "ACTUEL-DEVELOPPEMENT".



Il faut bien noter que ce rapport ne traite pas des réseaux d'information, sujet beaucoup plus vaste que celui que nous avons abordé. Nous n'avons en particulier pas pris en compte le rôle fondamental que jouent les contacts personnels avec des personnes d'expérience.

- TABLE DES MATIERES -

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------|
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE I - LES COOPERANTS ET LE DEVELOPPEMENT RURAL..... | 3 |
| I. <u>Le milieu humain</u> | 3 |
| II. <u>Le milieu physique</u> | 4 |
| II.1/ Observations climatologiques..... | 4 |
| II.2/ Observation du relief et de la géographie..... | 4 |
| II.3/ Observation des routes..... | 4 |
| II.4/ Observation des cours d'eau..... | 5 |
| III- <u>Le milieu agricole</u> | 5 |
| IV- <u>Conclusion: l'exigence d'un appui documentaire</u> | 6 |
| CHAPITRE II - PRINCIPALES SOURCES DISPONIBLES ET SERVICES OFFERTS..... | 7 |
| I- <u>Organismes producteurs ou diffuseurs d'information</u> | 7 |
| I.1/ ACA..... | 7 |
| I.2/ Banque Mondiale..... | 10 |
| I.3/ BCEOM..... | 11 |
| I.4/ BDPA et AGRIDOC INTERNATIONAL..... | 13 |
| I.5/ BIRD..... | 19 |
| I.6/ BLACT..... | 19 |
| I.7/ CCCE..... | 20 |
| I.8/ CEEMAT..... | 20 |
| I.9/ CEPAZE..... | 21 |
| I.10/ CIFACE..... | 21 |
| I.11/ CIRAD..... | 24 |
| I.12/ CNRS..... | 25 |
| I.13/ CTFT..... | 26 |
| I.14/ Documentation Française..... | 27 |
| I.15/ ENGREF..... | 28 |
| I.16/ GRET..... | 30 |

| | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----|
| I.17/ | IEMVT..... | 33 |
| I.18/ | INRA..... | 35 |
| I.19/ | IRAT..... | 36 |
| I.20/ | Ministère des Relations Extérieures Coopération et Développement..... | 37 |
| I.21/ | OCDE - Centre de Développement..... | 39 |
| I.22/ | ORSTOM..... | 42 |
| I.23/ | SCETAGRI..... | 44 |
| I.24/ | SOGREAH..... | 44 |
| | | |
| II- | <u>Revue</u> s informatives..... | 45 |
| II.1/ | ACTUEL-DEVELOPPEMENT..... | 45 |
| II.2/ | Bulletin de liaison du CIFACE..... | 46 |
| II.3/ | La Lettre du Réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT... | 46 |
| II.4/ | RESEAUX - Technologie et développement..... | 46 |
| II.5/ | Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux..... | 47 |
| | | |
| III- | <u>Synthèse</u> | 47 |
| III.1/ | Appui documentaire au sens large..... | 47 |
| III.2/ | Appui documentaire au sens strict..... | 48 |
| | | |
| CHAPITRE III - DEMARCHE QUE DEVRAIT ADOPTER LE COOPERANT | | |
| (APPELE A TRAVAILLER DANS LE DOMAINE DU | | |
| DEVELOPPEMENT RURAL)..... | | |
| | | |
| I- | <u>Avant de partir</u> | 50 |
| I.1/ | Faites-vous connaître !..... | 50 |
| I.2/ | Informez-vous !..... | 52 |
| | | |
| II- | <u>Entre deux séjours, si vous êtes en métropole</u> | 54 |
| II.1/ | En vous informant..... | 54 |
| II.2/ | En vous formant..... | 57 |
| | | |
| III- | <u>Sur place</u> | 57 |
| III.1/ | Vous avez besoin d'un renseignement..... | 57 |
| III.2/ | Vous avez besoin de vous abonner, ou de vous faire envoyer des ouvrages..... | 57 |

IV- De retour en France58

CONCLUSION.....59

Carnet d'adresses.

Bibliographie.

Annexes.

- INTRODUCTION -

Qui sont les coopérants ?

De nombreux Français travaillent dans des pays étrangers. Certains peuvent être considérés comme installés définitivement, travaillant à leur compte ou pour une société ou une administration du pays dans lequel ils habitent. D'autres par contre dépendent encore d'un organisme français et peuvent donc être considérés comme "coopérants". Mais ce mot recouvre en réalité un grand nombre de statuts possibles, chacun définissant un type de rapport avec la France et avec le pays d'accueil.

Certains sont employés par un organisme français et travaillent pour lui dans un autre pays en relation avec le gouvernement ou un organisme local. Ces missions peuvent être parfois de courte durée. En tout cas, la personne ne rompt jamais avec la France et donc n'a pas vraiment l'impression de s'établir pour un long moment à l'étranger. C'est le cas par exemple des personnes travaillant pour un organisme de recherche français ou bien pour une société effectuant des missions pour un gouvernement étranger.

D'autres font partie d'un organisme international et effectuent de nombreuses missions dans différents pays. Ceux-là ont l'habitude de la vie à l'étranger et sont constamment aidés (en particulier pour le soutien technique nécessaire à leur travail) par leur organisme.

D'autres enfin sont détachés par un ministère français, auprès d'un gouvernement étranger ou d'une ambassade et vont effectuer une mission de longue durée pour le compte de ce gouvernement ou d'un organisme de ce pays. Ces personnes devront partir là-bas, aussi bien dans une grande ville que sur un site de travail dans "la brousse", pour une période assez longue, se trouvant ainsi complètement "coupées" de la France. C'est le cas par exemple des conseillers techniques, ou bien des personnes employées par un organisme de développement comme ingénieurs ou directeurs de travaux. Cette catégorie de personnes est celle qui aura le plus besoin de soutien venant de France (maintien de relations culturelles, obtention d'informations techniques).

Cette étude s'adresse plus particulièrement à cette dernière catégorie de coopérants.

Combien y a-t-il de coopérants ? Dans quels pays ? Dans quels secteurs d'activité ?

Les statistiques du Ministère des Relations Extérieures portent sur les coopérants, contractuels ou fonctionnaires, détachés auprès d'un gouvernement ou d'un organisme étranger. Ces chiffres n'englobent donc pas les civils travaillant pour une société française et en mission momentanée à l'étranger.

Il y a environ 14 500 coopérants français, dont 10 500 (72%) d'enseignants, à l'étranger.

La répartition par pays est très inégale: la plupart sont en poste dans les pays du Maghreb et les pays dits "du champ" (pays avec lesquels la France a signé des accords de coopération, en particulier Afrique Noire francophone), les autres se répartissant dans les catégories suivantes: Amérique latine, Asie-Océanie, Proche-Orient et autres pays d'Afrique (environ 80 coopérants dans chaque catégorie). Quelques pays accueillent un grand nombre de coopérants: ce sont la Côte-d'Ivoire (23%), le Maroc (22%), l'Algérie (10%) et le Sénégal (7%).

Parmi les coopérants qui ne sont pas enseignants, beaucoup (près de 40%) exercent une action dans le domaine de la santé, du fait de la présence de nombreux militaires et VSN. Le domaine de l'agriculture représente quant à lui environ 15% des coopérants faisant de l'assistance technique. Les autres secteurs importants sont l'administration, la justice et les infrastructures.

Dans le secteur de l'agriculture et du développement rural (au total environ 850 personnes), une majorité (60%) mène une action technique (les autres s'occupent d'enseignement). Il faut noter qu'une bonne partie (60%) des coopérants dans ce secteur a une véritable formation agronomique. Quant aux VSN, qui donc ne restent en général qu'un peu plus d'un an, ils sont au nombre de 240.

C'est à ces coopérants, travaillant dans le domaine du développement rural, que le présent guide est destiné.

CHAPITRE I - LES COOPERANTS ET LE DEVELOPPEMENT RURAL.

L'agent du développement rural est confronté à mille et un problèmes qu'il devra tant bien que mal résoudre: cette tâche est d'autant plus ardue que les conditions naturelles s'avèrent défavorables et que la population autochtone ne raisonne pas en termes de rentabilité économique et se montre rétive à tout changement brusque de ses habitudes.

En dépit de ces obstacles, le coopérant peut concourir de manière efficace à l'amélioration des conditions de vie locales, dans la mesure où il se sera efforcé d'observer le milieu dans lequel il a été envoyé, de mesurer les limites de sa technique devant l'expérience ancestrale accumulée au niveau local, en bref d'obéir à quelques règles et de se poser quelques questions indispensables à une rapide compréhension de la réalité complexe à laquelle il se voit confronté. Ces questions peuvent être séparées en trois rubriques différentes, qui concernent le milieu humain, le milieu physique et le milieu agricole.

I- Le milieu humain.

Le coopérant devrait s'attacher à visiter les villages de son secteur d'opérations et étudier leur organisation, les moyens dont ils disposent, leurs besoins essentiels, leur situation vis-à-vis des cours d'eau, des sources, des pistes, et les uns par rapport aux autres.

Un autre point prioritaire est l'analyse sociologique de la population: répartition par catégories d'âge, importance relative des diverses ethnies représentées dans la région, migrations éventuelles et principales implications de ces mouvements humains, composition de la communauté villageoise et connaissance de ses membres influents, observation des coutumes, religions et de leurs éventuelles conséquences sur les stratégies de développement. Sans oublier l'organisation de l'habitat villageois, les relations entre l'environnement et le comportement du paysan souvent fataliste devant les forces de la nature, la répartition foncière entre les habitants, le recensement de leurs activités, de leurs loisirs, la manière dont se déroulent les réunions, moyen privilégié d'information dans ces pays.

Cette étude détaillée permettra de déceler les innovateurs disposés à accepter les améliorations techniques, les premiers adeptes qu'il faut convaincre, les opposants qu'il faut combattre, les personnalités influant sur la majorité indécise qu'il faut entraîner.

II- Le milieu physique.

Le coopérant se trouve confronté à un environnement nouveau et des observations nombreuses seront nécessaires pour mieux l'appréhender. Celles-ci peuvent être classées en quatre catégories.

II.1/ Observations climatologiques.

La qualité et l'abondance des récoltes sont conditionnées par la pluie et la température: elles apportent aux plantes l'eau et la chaleur nécessaires, mais elles peuvent également avoir les effets les plus nuisibles. Il est nécessaire d'avoir en ce domaine un certain nombre de connaissances: connaissance des saisons et de leur situation dans le calendrier annuel, connaissance des signes perceptibles qui permettent certaines prévisions climatiques, connaissance de la rapidité avec laquelle une culture donnée parvient au bout de son cycle (ce qui impose, en fonction des saisons et de la durée du jour, des dates de semis différentes).

II.2/ Observation du relief et de la géographie.

Les vallées sont bien souvent les voies naturelles de pénétration et de communication. La raideur des pentes conditionne des types d'agriculture différents et impose en général des aménagements pour utiliser cet espace.

La nature des sols, quant à elle, a bien sûr des conséquences sur le type d'agriculture pratiqué.

II.3/ Observation des routes.

L'état des pistes aux différents moments de l'année subit d'importantes variations et il suffit bien souvent d'un seul point difficile pour rendre un parcours inutilisable. Il s'avère intéressant alors de savoir s'il existe un moyen de contourner ces passages.

II.4/ Observation des cours d'eau.

La proximité d'une rivière, la qualité de ses eaux, la régularité de son débit, sont d'importants critères qui ont été pris en compte lors de la fixation des populations et de la localisation des villages.

L'agent de développement doit connaître la fréquence et le volume des crues, les endroits de forte pente où des travaux d'aménagement pourraient freiner le courant, les zones d'alluvions, les zones de culture déterminées par les cours d'eau. Il lui faut également connaître l'origine de l'eau de consommation, sa salubrité, l'importance de la pêche, de l'irrigation, c'est-à-dire les différentes manières d'utiliser l'eau et les améliorations qu'il serait possible d'apporter.

III- Le milieu agricole.

Les agriculteurs qui vivent depuis longtemps dans la région ont un avantage, ils savent presque toujours ce qu'il faut faire, ce qu'il est possible de faire ou ce qu'il ne faut surtout pas faire. Au cours des siècles les techniques se sont adaptées aux circonstances locales. Les agents de développement ont par contre un avantage sur les agriculteurs, ils peuvent mieux analyser les phénomènes agricoles et appliquer les solutions techniques mises au point par la recherche scientifique. Ce qui ne veut pas dire que les paysans ont toujours tort et les techniciens toujours raison.

L'action du coopérant peut s'avérer très efficace sur plusieurs points:

- action sur la qualité des sols, en incitant les apports d'éléments fertilisants, en limitant le surpâturage, les modes de culture inadaptés, en luttant contre l'érosion des sols.
- aide aux agriculteurs en termes de comptabilité.
- encouragement à de nouvelles cultures mieux appropriées, à des aménagements permettant d'augmenter les rendements ou de faciliter le travail (implantation de nouvelles variétés, travaux de remembrement, d'aménagement des parcelles, d'irrigation, technique des cultures associées, lutte contre les maladies...).

IV- Conclusion: l'exigence d'un appui documentaire.

Le coopérant agit dans un milieu difficile: les questions auxquelles il doit répondre sont de nature fort diverse et certainement très nouvelles. Une bonne méthode pour se préparer consiste évidemment en une consultation préalable de documents, réunissant les expériences et la science acquises sur place par les coopérants précédents: une telle démarche est censée prévenir maintes erreurs souvent inévitables que commettrait certainement un nouveau venu dans le pays.

L'agent rural peut donc avoir besoin de documents de diverses sortes:

- des dossiers par pays, comprenant le maximum de renseignements généraux et pratiques sur le pays considéré.

- des notices techniques pour résoudre sur place les problèmes posés, entreprendre des travaux d'aménagement, notices qui prendraient en compte les spécificités climatiques, biologiques, géologiques, pédologiques, culturelles... de la région concernée.

- des notes sur les méthodes employées dans son pays d'origine, car bien souvent on attend du coopérant qu'il fournisse les schémas d'organisation et le savoir-faire utilisés en France.

Il faut noter que des coopérants ont plusieurs fois attiré notre attention sur le fait que, sur place, ils se sentaient déconnectés des réalités de la métropole et qu'ils auraient souhaité disposer de contacts techniques plus fréquents avec des gens travaillant en France, contacts permettant de transposer des résultats et de faciliter ainsi leur tâche.

Il est donc indispensable d'avoir à sa disposition un réseau de centres de documentation spécialisés dans lesquels il est facile d'aller à la pêche aux renseignements.

En France, les organismes susceptibles de fournir de l'information sont nombreux: ce que nous avons retenu de nos entretiens avec d'anciens coopérants est que, devant l'énorme masse de documentation disponible, l'attitude classique consiste à "faire l'autruche" et à se fier, par conséquent, à son seul bon sens pour résoudre les éventuels problèmes rencontrés sur place. Souhaitons que notre étude concoure à montrer que là où le seul bon sens ne suffit pas, il peut être aisé de trouver rapidement les conseils appropriés.

CHAPITRE II - PRINCIPALES SOURCES DISPONIBLES ET SERVICES OFFERTS.

Dans ce chapitre, figurent des renseignements d'ordre général et d'ordre pratique concernant les principaux organismes nationaux et quelques organismes internationaux, producteurs ou diffuseurs d'information en matière de développement rural (classés par ordre alphabétique de sigles). Ces renseignements portent essentiellement sur l'appui aux coopérateurs et nous ont été fournis au cours d'entretiens accordés par les responsables des centres de documentation des organismes en question.

Nous avons également présenté rapidement la revue bimestrielle "ACTUEL-DEVELOPPEMENT" (voir p.45), en nous inspirant de l'étude réalisée par Messieurs BLANCHARD et CLARY*; en précisant toutefois les nouvelles orientations prises depuis 1984.

Un paragraphe de synthèse donne, en fin de chapitre (p.47), un classement des différentes sources en fonction du type d'appui pouvant être fourni aux coopérateurs.

- N.B.
- En annexe p.1 à 3, figure un index alphabétique des sigles et sigles développés.
 - Certains organismes ont été traité plus succinctement que les autres.

I- Organismes producteurs ou diffuseurs d'information.

I.1/ ACA (Agence Coopération et Aménagement).

98, rue de l'Université
75007 PARIS.
Tél: (1) 550 34 38 (Télex: 210.311 F).

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables, de 9h à 13h et de 14h à 17h30.

L'ACA est une association à but non lucratif (association 1901), créée en 1960 et placée sous tutelle du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement, du Ministère de l'Urbanisme et du Logement, du Ministère des Transports et du Ministère du Plan. Elle fait partie de l'Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement (ISTED), association à but non

* Voir notre remarque en avertissement.

lucratif regroupant 15 grands organismes (voir en annexe p.4) scientifiques et techniques de recherches, d'expérimentations, d'études et de formation dans les domaines de l'Équipement et de l'Environnement: construction, habitat, urbanisme, aménagement, génie civil, transport, cartographie, assainissement, lutte contre les pollutions...

L'ACA, ainsi que le BCEOM (voir p.11) autre membre de l'ISTED, est utilisée par le Service des Actions Internationales (SAI) de la Direction des Affaires Economiques Internationales (DAEI, Ministère de l'Urbanisme et du Logement) pour faire de l'appui technique aux coopérants.

1) Les ressources documentaires de l'ACA.

1.1. Fonds documentaire propre.

Il est constitué d'environ:

- 15 000 ouvrages (manuels, études, recherches et réflexions), produits par Coopération et Aménagement ou émanant de bureaux d'études privés ou d'organismes publics, nationaux et internationaux.
- 150 à 200 périodiques vivants.
- 10 000 diapositives.
- 5 000 cartes et plans.

Ces documents concernent les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat dans les PED.

Il faut savoir qu'en matière d'aménagement rural, on ne trouve pas d'ouvrages très techniques, l'ACA essayant de ne pas faire double emploi avec d'autres centres de documentation comme celui du BDPA (voir p.13). C'est essentiellement d'aménagement spatial qu'il s'agit.

Les documents sont rédigés en français (environ 50%), en anglais (30%) et en espagnol (20%), parfois en portugais. Les productions de l'ACA peuvent être obtenues dans les trois langues.

1.2. Fonds documentaires des organismes participant au réseau URBAMET.

URBAMET (URbanisme, AMénagement, Environnement, Transports) est une banque de données bibliographiques et iconographiques, alimentée par plus de 40 organismes (voir en annexe p.5). Les principaux thèmes traités sont: l'aménagement urbain et régional, l'habitat, le logement, l'architecture, les finances lo-

cales, les collectivités locales, l'environnement, la protection, l'écologie, le paysage, les nuisances, la sociologie urbaine, les équipements collectifs, l'économie des transports. Ces thèmes sont analysés sous les différents aspects économiques, sociaux, démographiques, géographiques, spatiaux, financiers et juridiques. Les aspects plus spécifiquement techniques de ce domaine sont traités dans d'autres banques de données (ECOTHEK, DIRR, PASCAL, GEODE...).

Le champ géographique couvert est la France essentiellement, mais aussi les PED, les grandes métropoles mondiales et l'Europe du Nord-Ouest.

URBAMET possède des thésauri géographique et matière hiérarchisés permettant, à l'interrogation, d'effectuer des regroupements géographiques et sémantiques. Cette banque est interrogeable en ligne: en utilisant le réseau téléphonique (TRANSPAC pour la France, EURONET pour l'Europe et le télex de tous les points du globe), un terminal papier ou écran permet de dialoguer directement avec URBAMET, soit à partir de mots-clés, soit en langage naturel*.

Tous les documents cités sont consultables dans une ou plusieurs bibliothèques des centres qui alimentent la banque et la circulation des documents peut se faire entre les différents centres (accords inter-bibliothèques). Il est possible de visualiser diapositives couleur et films, à l'interrogation.

L'information est mensuellement remise à jour et le Réseau publie un bulletin bibliographique trimestriel: "Référence", correspondant à une sélection des entrées récentes dans la banque URBAMET, triées sur 22 thèmes. "Référence" est envoyé à un grand nombre de centres de documentation et diffusé auprès de tous ceux qui en font la demande (adressez-vous à l'ACA pour plus amples informations).

2) Les services offerts par le centre de documentation de l'ACA.

Sur place, le lecteur peut bénéficier des services classiques d'une bibliothèque.

En outre, tant sur place que par correspondance, le Centre assure les prestations suivantes:

- **recherche rétrospective sur un sujet donné**, par la fourniture de références bibliographiques d'ouvrages, études, articles, cartes, diapositives...

- **diffusion sélective de l'information (DSI)**. Il s'agit de la fourniture régulière de références bibliographiques sur un thème déterminé au préalable par l'utilisateur ou selon une

* Vous pouvez interroger vous-même directement la banque URBAMET, qui est diffusée par Télésystèmes-Questel (voir carnet d'adresses p.5). Les renseignements utiles peuvent vous être fournis par l'ACA, qui est un des quatre coordonnateurs du réseau.

série de "profils types" établie d'après la fréquence des questions posées. Les bibliographies régulièrement mises à jour portent sur 37 thèmes, citons par exemple:

- Le tourisme dans les pays en développement
- Les bidonvilles en Amérique Latine
- Utilisation de matériaux locaux (autres que bois, terre et briques) dans les PED
- Energie solaire PED
- Les trames d'accueil dans les PED
- L'alimentation en eau dans les PED
- Industrie de la construction dans les PED.

Ces DSI sont consultables sur place et diffusées (généralement gratuitement pour les coopérants) à tous ceux qui en font la demande.

- **service type "QUESTION-REPOSE" (SVP).** Le centre de documentation peut réaliser des compilations de données (par exemple: tableau représentant l'évolution de la population d'une ville depuis 20 ans) selon la forme et le contenu de la question, fournir des listes d'adresses, de références, etc.

- **édition d'une publication trimestrielle: "Les Cahiers de Documentation",** qui diffuse systématiquement les références bibliographiques intégrées dans le fichier informatisé URBAMET.

Cette publication est envoyée automatiquement et gratuitement aux coopérants travaillant dans les domaines relevant du centre, à condition bien sûr que leur nom soit inscrit sur sa "mailing-list". Pour les autres coopérants, l'envoi peut être gratuit ou payant* (l'abonnement coûte 70 FF, pour 4 numéros).

- **prêts inter-bibliothèques,** entre les membres de l'ADBS (Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés), groupe sectoriel "PED", dont l'ACA fait partie.

L'ACA n'effectue pas, sauf exception, d'achats d'ouvrages pour les coopérants. Le centre peut envoyer des photocopies d'articles ou de parties d'ouvrages (généralement gratuites pour les coopérants) ou des microfiches (coût: 15 FF environ par microfiche).

I.2/ Banque Mondiale.

Voir BIRD, p.19.

* Renseignez-vous auprès de l'ACA.

I.3/ BCEOM (Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer).

15, square Max Hymans
75015 PARIS.
Tél: (1) 320 14 10.

La bibliothèque est ouverte les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le BCEOM a pour vocation d'intervenir à tous les stades d'un programme de développement: faisabilité, avant-projet, sujet détaillé, programmation des cahiers des charges et documents d'appel d'offres. Ce dans des domaines très variés: aménagement du territoire et planification des transports, infrastructures de transports terrestres, routes, voies ferrées, ouvrages d'art, ponts, adduction d'eau, assainissement, environnement, aménagement agricole, génie rural, développement touristique et régional, organisation et gestion des administrations et des services publics.

Le centre de documentation est chargé de sélectionner, acquérir, stocker, exploiter, mettre en mémoire des informations couvrant le champ de documentation correspondant à toutes ces activités

1) Les ressources documentaires du BCEOM.

1.1. Le fonds documentaire propre.

1.1.1. Documents de source externe.

- revues techniques et économiques (250 revues, 15 000 articles mis en mémoire)
- ouvrages tirés à part (8 000 documents).

1.1.2. Documents de source interne.

- 6 000 rapports d'études stockés, en passe d'être tous édités sur microfiches pour réduire le volume de stockage.
- compte-rendus de missions des agents du BCEOM.

1.1.3. Documents divers.

- "dossiers pays", notices de présentation de sociétés et bureaux d'études.

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données.

1.2.1. La banque IBISCUS.

Voir la présentation de cette banque dans le chapitre consacré au BDPA, p.15. Le BCEOM est membre du réseau depuis sa création.

1.2.2. La banque URBAMET.

Voir la présentation de cette banque dans le chapitre consacré à l'ACA, p.8. Le BCEOM bénéficie, en qualité de membre co-producteur, d'un tarif d'interrogation préférentiel (300 FF par heure actuellement).

1.2.3. La banque DIRR.

Banque trilingue (français, anglais, allemand), fournissant l'état des connaissances techniques en matière de transport routier. Le BCEOM est membre associé depuis 1980 et peut interroger gratuitement la base pour toute question relevant de son domaine; en contrepartie, il participe à son alimentation.

2) Les services offerts par le centre de documentation du BCEOM.

2.1. Recherches documentaires.

Le centre de documentation dispose d'un terminal d'interrogation en ligne, lui permettant d'avoir accès à un certain nombre de banques de données (serveurs QUESTEL, G. CAM et Agence Spatiale Européenne). Il dispose en outre d'un vaste réseau de contacts extérieurs comptant à l'heure actuelle plus de 1 000 spécialistes de l'information et de la documentation.

2.2. Appui technique vers l'extérieur.

Depuis plusieurs années, une opération d'appui technique a été mise en place, qui comprend les services suivants :

- diffusion de bulletins de documentation.
- diffusion de la revue du BCEOM: "Informations et documents".
- SVP TECHNIQUE, service consistant à répondre dans les meilleurs délais aux questions posées dans le domaine de compétence du BCEOM, réponses pouvant aboutir dans certains cas à la fourniture de documents.
- diffusion des brochures de la société (français, anglais, espagnol) et de la revue "Informations et documents", dans le monde entier.
- le BCEOM fournit gratuitement aux coopérants revue, bulletins, photocopies et mêmes certains ouvrages.
- prêts inter-bibliothèques, entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED", dont le BCEOM fait partie.

I.4/ BDPA (Bureau pour le Développement de la Production Agricole) et AGRIDOC INTERNATIONAL.

Immeuble Le Béarn
27, rue Louis Vicat
75738 PARIS CEDEX 15.
Tél: (1) 638 34 75 (Télex: 250 620.).

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables.

- lundi à jeudi: de 14h à 18h.
- vendredi : de 14h à 17h.

Le BDPA est une société d'Etat qui a été fondée par décret gouvernemental dans les années 1950. Le centre de documentation fonctionne depuis 1960 environ. Il est axé exclusivement sur le développement rural (production agricole, aménagement rural, sociologie rurale, machinisme agricole, épizooties, etc.).

Vers la fin des années 1970, le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement a mis en place une structure d'appui documentaire technique dans le domaine du

développement rural: AGRIDOC INTERNATIONAL. Le BDPA en est responsable, et assure sa gestion et son fonctionnement.

AGRIDOC INTERNATIONAL couvre les domaines suivants:

- **agriculture**, élevage, forêt, pêche.
- **économie agricole**, économie des PED, gestion de l'entreprise agricole, informatique agricole, suivi-évaluation de projets.
- **génie rural**, aménagements agricoles, hydraulique agricole, machinisme agricole, télédétection.
- **formation**, vulgarisation, sociologie rurale.
- **industries agroalimentaires**, transformation et commercialisation des produits.
- **petites technologies** (foyers améliorés, techniques artisanales de transformation des produits, etc. Technologies "douces").
- **techniques documentaires**.

Cette structure d'appui documentaire s'adresse:

- aux coopérateurs français (directs, détachés, VSN), cadres du développement rural ou enseignants agricoles (ils en bénéficient de droit).
- aux cadres nationaux des structures agricoles de l'ensemble des PED.
- aux structures nationales d'information et de documentation agricoles.

1) Les ressources documentaires d'AGRIDOC INTERNATIONAL.

1.1. Fonds documentaire du BDPA.

Ce fonds documentaire est constitué de 25 000 ouvrages, 200 collections de périodiques en cours, 700 dossiers techniques et 3 000 cartes. Les langues utilisées sont le français (80% des documents), l'anglais (10 à 15% des documents), l'espagnol, le portugais et l'arabe (très peu).

Pratiquement tous les documents ont été enregistrés et analysés sur les fichiers Sélecto (système "semi-informatique" de classement avec cartes perforées permettant la superposition de plusieurs thèmes. Ce système équipe le centre de documentation du BDPA depuis 1978) ou IBISCUS (voir p.15). 3 000 documents sont en attente d'analyse, mais peuvent être consultés par l'intermédiaire de listings auteurs, matières et pays.

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données.

1.2.1. La banque IBISCUS.

Ce système d'information automatisé a été créé en 1983. Il est né d'un travail en commun réalisé par un groupe initial de 6 organismes, réunis au sein d'une Association ouverte: "Réseau d'Information sur les Pays en Développement - IBISCUS". En 1983, ses membres actifs (assurant l'essentiel des entrées sur la banque et participant au financement régulier de l'Association) étaient:

- le BCEOM
- le BDPA
- la CCCE
- le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement
- l'ORSTOM
- la SATEC DEVELOPPEMENT
- la SCETAGRI
- la SEDES

(ces organismes, SCETAGRI, SATEC et SEDES mis à part, sont présentés dans ce chapitre).

Buts.

"Le système vise en premier lieu à satisfaire les besoins d'information des praticiens du développement, notamment des personnes impliquées dans l'étude ou la définition des politiques de développement sectorielles ou régionales, et de celles concernées par l'étude ou la mise en oeuvre des projets dans les PED.

A ce titre, il rassemble:

- des informations sur les pays et leurs régions.
- des informations sur les projets et les opérations qui s'y déroulent.
- des informations thématiques sur les grands problèmes concernant le développement.
- des références de manuels techniques spécifiques.
- des informations sur les organismes travaillant dans les PED.
- des informations de synthèse sur les thèmes traités de façon détaillée dans les banques spécialisées.

(...)

Le système ne cherche pas, sauf exception, à dupliquer les champs déjà bien couverts par d'autres banques spécialisées, mais s'efforce plutôt d'y renvoyer les usagers." ("IBISCUS - Système d'informations sur les PED" Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement. Octobre 1983).

On trouvera en annexe p.7 et p.8, la liste des thèmes retenus pour IBISCUS et les thèmes "développement" traités par d'autres banques, avec la liste de ces banques et de leurs serveurs publics.

Caractéristiques.

Il faut noter qu'IBISCUS ne contient pas seulement des références bibliographiques (références obligatoirement accompagnées de résumés informatifs). Il peut fournir des notes de synthèse de deux ou trois pages sur des thèmes, des pays; des fiches d'opération donnant les grandes caractéristiques des projets en cours; des fiches d'organismes travaillant dans et pour les PED.

Le système fournit une information sélectionnée. Il peut apporter des informations d'actualité comme des références anciennes. Enfin, il intègre un très grand nombre de rapports, d'études, de projets ronéotypés, actuellement très mal répertoriés ("littérature grise").

N.B. IBISCUS n'est pour l'instant interrogeable que par les organismes membres de l'Association (il est donc possible de passer par le BDPA), mais, dès le mois de septembre 1985, il devrait être sur serveur public et donc interrogeable en ligne (utilisation du réseau téléphonique et d'un terminal).

Produits.

"IBISCUS fournit des index micro-fichés croisés, permettant sa consultation dans les PED qui n'ont pas accès aux banques "en ligne". (...) Les PED peuvent recevoir les données sur support magnétique à consulter sur leurs propres ordinateurs.

Enfin, la banque produit des bulletins signalant les dernières références parues sur des thèmes particuliers ou un sujet précis."

De plus amples informations peuvent vous être fournies au:

Centre de données sur le Développement - IBISCUS
Ministère des Relations Extérieures - Coopération et
Développement,
1 bis, avenue de Villars
75700 PARIS.
Tél: (1) 555 95 44.

et au BDPA.

1.2.2. Autres banques.

Ce sont des banques à la constitution desquelles le BDPA ne participe pas, mais qu'ADRIDOC peut interroger. Une partie de ces banques figure en annexe p.8; on peut encore citer AGRIS (banque de la FAO), CAB (banque américaine), IALINE (agroalimentaire), RESAGRI...

2) Les services offerts par AGRIDOC INTERNATIONAL.

AGRIDOC INTERNATIONAL a été chargé par le Ministère des Relations Extérieures de réaliser un appui documentaire "actif" auprès des coopérants. Ses prestations sont nombreuses.

- **accès à la bibliothèque.** Sur place, on peut disposer des services classiques d'une bibliothèque et avoir accès au fichier Sélecto.

- **envoi périodique de sélections bibliographiques (DSI).** Ces sélections au nombre de 6 par an, réalisées à l'aide d'ingénieurs, analysent au total 30 ouvrages et 200 articles, sur 25 thèmes. En voici quelques exemples:

- agronomie, semences, fertilisation, pratiques culturales, cultures, pathologie végétale
- économie agricole
- élevage, aquaculture
- éducation, formation, vulgarisation, animation, technologies, technologies appropriées

Elles sont envoyées automatiquement aux 1 400 correspondants figurant actuellement sur la "mailing-list" d'AGRIDOC: il suffit, pour y être inscrit, de retourner à AGRIDOC le questionnaire, rempli, dont une reproduction figure en annexe p.9 à 12. L'envoi des DSI est gratuit.

- **service QUESTION-REPONSE (type SVP).** Ce service permet aux correspondants d'obtenir une réponse documentaire ponctuelle à une question précise.

Les questions reçues sont de nature très différente et d'importance inégale; les réponses sont apportées sous des formes très variées mais demandent toutes une recherche documentaire: bibliographies (58 bibliographies thématiques ont été établies pour répondre aux utilisateurs sur des sujets tels que: désertification (19 références), algues marines (8 références), planification des projets d'irrigation (31 références), système d'exploitation agricole (155 références), le blé et l'orge dans les pays tropicaux (35 références), collectivités rurales et développement (21 références), maïs (24 références), culture

attelée (88 références), documentation et traitement informatisé de l'information (47 références), riz (36 références), multiplication végétative des ligneux et des arbres fruitiers tropicaux (47 références), bois tropicaux = identification, technologie, industrie (15 références), listings d'interrogation de bases de données, envoi d'un ouvrage ou de photocopies, brève note de synthèse, adresse d'un ou de plusieurs spécialistes, références et prix d'ouvrages, etc.

Le travail est effectué gratuitement, sur demande. Si certaines questions sortent de son domaine de compétence, AGRIDOC réoriente le demandeur sur les organismes concernés.

- **exécution de commandes.** Les correspondants d'AGRIDOC peuvent commander des documents signalés dans les DSI, ou hors sélections bibliographiques: ouvrages, photocopies d'articles, microfiches disponibles. Pour certains envois, une participation financière est demandée.

AGRIDOC assure la gestion et le suivi de la commande, ainsi que l'expédition (envoi personnalisé).

- **diffusion des publications du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement.** La liste de ces publications figure en annexe, p.13 à 26. Une participation financière à l'envoi peut être demandée, mais elle est généralement faible.

- **appui logistique aux structures documentaires (sur financement hors AGRIDOC).** AGRIDOC INTERNATIONAL peut apporter à ses correspondants et principalement aux structures d'accueil de la documentation: bibliothèques et centres de documentation, un appui en matière d'organisation et d'amélioration de la conservation et de la diffusion des documents techniques qu'il leur expédie.

Il peut également les conseiller pour la mise en place de nouvelles structures d'accueil et éventuellement, lorsque les financements existent, effectuer des missions d'analyse, de diagnostic ou de suivi, à la demande du pays et en accord avec le Ministère chargé de la Coopération et du Développement.

REMARQUES.

* Il faut compter un délai de 2 mois entre une commande d'ouvrages à AGRIDOC et la réception de ceux-ci par le correspondant (voir annexe, p.27).

* AGRIDOC apporte son appui aux coopérants répartis dans plus de 100 pays (voir en annexe p.10, page 2 du questionnaire). Il faut cependant noter qu'il y a peu de liens avec les pays d'Asie et ce malgré d'énormes besoins. Il est parfois très difficile actuellement, pour des raisons politiques, d'envoyer des documents dans cette région du monde.

* AGRIDOC entretient des liens plus ou moins étroits avec un très grand nombre d'organismes, nationaux ou étrangers implantés dans les PED: il peut être intéressant pour un coopérant d'en avoir connaissance et donc de se renseigner avant son départ.

* Il faut enfin signaler que le BDPA, en association avec le GERSAR (Compagnie du Bas-Rhône - Languedoc), l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), le GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) et l'ISTOM (Institut Supérieur Technique Outre-Mer) propose un ensemble de cycles de perfectionnement de 1 à 9 semaines, de septembre à novembre, destinés en particulier aux coopérants techniques (agronomes, économistes, gestionnaires, enseignants agricoles, conseillers de la Coopération Internationale).

Un calendrier des sessions, accompagné de détails concernant les cycles et les frais d'inscription, peut vous être communiqué sur simple demande par le BDPA.

* La bibliothèque du BDPA fait partie de l'ADBS groupe sectoriel "PED".

I.5/ BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ou "Banque Mondiale").

Bureau Européen
66, avenue d'Iéna
75116 PARIS.
Tél: (1) 723 54 21.

Le service de documentation est normalement ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 15h.

Au moment où nous avons fait ce travail, la BIRD effectuait des travaux. Son service de documentation était fermé au public et il nous a été impossible de rencontrer le responsable. Nous avons cependant pu savoir que le service de documentation était ouvert au public et qu'il était possible de lui écrire pour obtenir des documents.

Nous ne sommes pas en mesure de préciser la date de réouverture du service.

I.6/ BLACT (Bureau de Liaison des Agents de Coopération Technique).

Voir CIFACE, p.21.

I.7/ CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique).

Cité du Retiro
35/37, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS.
Tél: (1) 266 93 66.

La bibliothèque est accessible au public sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 14h à 17h45.

Les activités de la CCCE sont essentiellement bancaires et financières, dans le domaine de la coopération.

Au niveau de la documentation, on peut distinguer 3 secteurs: une bibliothèque, un service de recherche documentaire, destiné essentiellement aux agents de la CCCE et des fonds documentaires propres aux ingénieurs.

La bibliothèque possède un fonds de 4 000 ouvrages et 250 périodiques vivants. Les sujets couverts sont divers et concernent les actions de coopération, en Afrique essentiellement.

Il faut savoir que les services offerts par le centre de documentation sont limités et assez exclusifs: ils sont surtout destinés aux agents de la Caisse.

I.8/ CEEMAT (Centre d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tropical).

Parc de Tourvoie
92160 ANTONY.
Tél: (1) 668 61 02.

Le centre de documentation est ouvert au public les jours ouvrables, de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30.

Le CEEMAT fait partie des 11 instituts du CIRAD (voir p.25). Il a été créé en 1962, à l'initiative du Ministère de la Coopération.

Il dispose d'un service de documentation, dont le fonds documentaire propre est constitué de 3 000 dossiers de constructeurs français et étrangers, 30 000 documents bibliographiques, 700 ouvrages et un très grand nombre de prospectus commerciaux.

Le domaine couvert est celui du machinisme agricole, dans le monde tropical.

Le centre de documentation assure le fonctionnement d'un service QUESTION-REPONSE. Il fait partie de l'ADBS, groupe sectoriel "PED".

I.9/ CEPAZE (Centre d'Echange et de Promotion des Artisans en Zone à Equiper).

18, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél: (1) 544 68 75.

Il n'y a pas de centre de documentation.

Le CEPAZE est une ONG, créée en 1975 (équipe de 6 à 10 personnes). Il s'occupe de petites technologies et d'artisanat. Sa zone d'action se limite pour l'instant au Mali et au Sénégal.

Les documents que possède le CEPAZE sont essentiellement des compte-rendus de travaux, classés d'après le plan de classement SATIS (voir p.32).

Ces documents servent en fait essentiellement aux agents de l'organisme, mais il est possible d'aller au CEPAZE ou de téléphoner, pour obtenir des renseignements.

I.10/ CIFACE (Centre d'Information et de Formation des Agents en Coopération et à l'Etranger).

6, rue de Marignan
75008 PARIS.
Tél: (1) 256 45 71.

La bibliothèque est réservée aux coopérants, enseignants, agents du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement et personnel culturel. Elle est ouverte les jours ouvrables, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le CIFACE a été créé en juillet 1984, à l'initiative du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement: c'est une association loi 1901, résultant de la fusion du BLACT (Bureau de Liaison des Agents de Coopération Technique, association 1901 créée en 1963 et subventionnée par le Ministère de la Coopération) et du CFECTI (Centre de Formation des Coopérants Culturels et Techniques Internationaux, créé en 1957 par arrêté du Ministère des Affaires Etrangères et géré par la Fondation Nationale des Sciences Politiques).

Le CIFACE s'est vu confier les missions qu'assuraient jusqu'en juillet 1984 le BLACT (pour les pays "du champ") et le CFECTI (pour les pays "hors champ" et en particulier l'Afrique du Nord), à savoir:

- répondre aux demandes d'information et aux besoins de formation des personnels en contrat de coopération ou exerçant dans les services culturels et dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

- assurer, au bénéfice de ces personnels, des tâches d'appui pendant et après leur expatriation.
- améliorer la connaissance du potentiel et des réseaux d'intervention française à l'étranger.

Les pays "couverts" sont les pays du ressort du Ministère des Relations Extérieures. Leur liste figure en annexe, p.28.

N.B. Le CIFACE est actuellement "en plein chantier" : la fusion récente du BLACT et du CFECTI implique une importante réorganisation des services (il a fallu en particulier effectuer récemment des déménagements). A l'heure actuelle il n'est pas encore possible de savoir si certaines des activités des deux anciens organismes se poursuivront, ni dans quelles conditions.

1) Les ressources documentaires du CIFACE.

1.1. Le fonds du centre de documentation.

Ce fonds (résultant de la fusion des fonds documentaires BLACT et CFECTI) se compose de 14 000 ouvrages et de 160 périodiques en cours. Les domaines couverts sont les suivants:

- aide et coopération (y compris les organisations, relations et échanges internationaux)
- histoire, politique, administration
- droit
- économie et développement
- finances
- cadre physique, agriculture, vie rurale
- ressources et exploitation minière et énergétique
- industries
- travaux publics, transports, télécommunications
- commerce
- enseignement, formation professionnelle, vie culturelle
- sociétés: civilisation, religion, travail, main-d'oeuvre, santé, démographie, problèmes urbains

Il faut bien noter que les documents détenus par le CIFACE ne sont en aucun cas des documents spécialisés. Ils traitent de sujets généraux et fournissent des informations pratiques.

Le CIFACE fabrique en particulier, avec l'aide d'anciens coopérants et des ambassades concernées, des "dossiers par pays" contenant une présentation générale du pays (géographie, histoire, organisation politique, organisation administrative, vie internationale, économie, équipements de base) et la description des conditions de vie sur place, assortie d'une foule de conseils pratiques (initialement: activité du BLACT).

Les documents sont rédigés en français (plus de 50%) mais également très souvent en anglais et en espagnol.

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données informatisées.

Le CIFACE fait partie du réseau IBISCUS (voir p.15) et profite donc de ses services. C'est la seule banque à laquelle il fasse appel.

2) Services offerts par le CIFACE en matière d'appui documentaire aux coopérants.

- **consultation sur place, à la bibliothèque.** Accès à un fichier manuel, classique.

- **envoi automatique d'une feuille de présentation du CIFACE aux coopérants allant partir*.** Cette feuille est accompagnée d'un petit questionnaire concernant le pays et la ville d'affectation du coopérant, son secteur d'activité et les informations qu'il désire recevoir de suite:

- listes bibliographiques préétablies répertoriant et analysant des articles dont il pourra recevoir photocopie, des ouvrages qu'il pourra emprunter par correspondance et des guides touristiques à consulter sur place.

- des questionnaires remplis par d'anciens coopérants ayant travaillé dans la même ville, ou dans une ville proche.

- des coupures de presse sur l'actualité politique, économique et sociale.

(ce service est gratuit).

En 1986, le CIFACE devrait être en mesure d'envoyer à chaque coopérant un dossier complet d'information sur son pays d'accueil.

- **envoi systématique de DSI (diffusion sélective de l'information) aux organismes et personnes figurant sur la "mailing-list" du Centre.** On peut également se les procurer sur demande (activité initiale du CPECTI).

- **Bulletin de liaison du CIFACE** (voir p.46).

- **prêts inter-bibliothèques** entre les membres du réseau ADBS groupe sectoriel "PED", dont le CIFACE fait partie.

* Le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement envoie toutes les propositions de postes au centre de documentation du CIFACE, ce qui permet à ce dernier de joindre les personnes intéressées et de se constituer un fichier nominatif. Ne sont inscrits sur ce fichier que les coopérants ayant donné leur autorisation.

N.B. Le centre de documentation ne fait rien pour les coopérants en place. Cette mission reviendra à un service "Appui" qui vient d'être créé et s'interroge en ce moment sur le type d'action qu'il va mener. Nous ne pouvons donc rien en dire à l'heure actuelle.

3) Services offerts aux coopérants par le Service Formation du CIFACE.

- **les stages "premier départ".** Ils se déroulent en général pendant la deuxième quinzaine de juillet. Avant la création du CIFACE, le BLACT les proposait soit aux enseignants, soit aux techniciens. Il n'est pas encore possible de dire ce qu'il en adviendra.

Ces stages permettent de donner aux coopérants des informations générales, et de les sensibiliser à leur mission. Ils sont automatiquement proposés à tous les VSNA (leurs noms sont communiqués au CIFACE par le service recruteur du Ministère des Affaires Extérieures), mais des civils peuvent demander à en bénéficier.

- **les stages de formation continue.** Ils sont ouverts à tous, mais surtout aux coopérants en poste. Ce sont des stages de courte durée (une semaine), qui se déroulent pendant l'été. Les frais de transport, d'hébergement, et de nourriture sont remboursés aux personnes ayant un contrat avec le Ministère des Relations Extérieures.

Les domaines couverts sont très variés et les sujets abordés peuvent être très "pointus".

REMARQUE.

Il est possible de demander à faire un stage individuel sur un sujet de son choix (il faut écrire au Service Formation du CIFACE).

N.B. Si ces stages vous intéressent, il faut écrire dès le mois de mai au Service Formation du CIFACE qui vous enverra des informations supplémentaires et un dossier d'inscription.

I.11/ CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement).

42, rue Scheffer
75116 PARIS.
Tél: (1) 704 32 15.

Ouvert les jours ouvrables, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Le CIRAD a été créé le 5 juin 1984. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il reprend les activités du GERDAT (Groupement d'Etudes et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale) et de ses instituts de recherche agronomique tropicale. Il regroupe 11 départements (dont 8 instituts de recherche):

- CEEMAT: Centre d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tropical
- CTFT: Centre Technique Forestier Tropical
- DSA: Département Systèmes Agraires
- IEMVT: Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux
- IRAT: Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des cultures vivrières
- IRCA: Institut de Recherches sur le CAoutchoux
- IRCT: Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques
- IRFA: Institut de Recherches sur les Fruis et Agrumes
- IRHO: Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux
- PRIFAS: Programme de Recherches Interdisciplinaires Français sur les Acridiens du Sahel.

Le CIRAD ne possède pas de centre de documentation propre; Il se réfère systématiquement à ses différents départements.

Il publie un "Bulletin Analytique Trilingue de la Littérature Agricole en Français", semestriel: AGRITROP.

Projet CIRAD.

Le CIRAD va se doter d'une banque de données informatisées, "Agriculture Tropicale - Recherche et Développement". L'informatisation permettra la sortie automatique de produits documentaires (bulletin bibliographique avec index, diffusion sélective de l'information par profils...) et facilitera, au bout de quelques années de capitalisation d'informations, les recherches bibliographiques.

I.12/ CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Direction de l'Information Scientifique et Technique
Centre de documentation Sciences Humaines
54, bd Raspail
B.P. 140
75260 PARIS CEDEX 06.
Tél: (1) 544 38 49.

Le centre de documentation est ouvert au public les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 13h à 18h.

Le centre de documentation des Sciences Humaines a pour fonction de développer des services d'information scientifique dans ce domaine. Il enrichit et gère depuis 1972 le fichier FRANCIS (Fichier de Recherches bibliographiques Automatisé sur les Nouveautés, la Communication et l'Information en Sciences humaines et Sociales): le fonds représente 900 000 références bibliographiques accompagnées de mots-clés et pour la plupart, d'analyses de contenu. Il s'accroît chaque année de quelques 9 000 références nouvelles, provenant du dépouillement de plus de 8 000 titres de périodiques, d'ouvrages, de rapports, de thèses...

Dans cette banque, plusieurs sous-banques seraient susceptibles d'intéresser le coopérant en développant rural:

- la banque CEGET qui traite de géographie tropicale
- la banque sociologie
- la banque ethnologie
- la banque bibliographie géographique internationale.

La banque CEGET est de loin la plus intéressante car elle reprend les articles des 3 autres concernant le monde rural dans les PED. Elle comporte 20 000 références.

Les banques de données de FRANCIS sont accessibles directement à partir d'un terminal. CIRCE et QUESTEL sont les deux serveurs publics qui les diffusent en totalité ou en partie.

Le centre peut envoyer des photocopies (8 FF par page).

Il publie un bulletin signalétique trimestriel "Sociologie-Ethnologie" (prix France: 394 FF, étranger: 408 FF) qui fait le point sur les dernières parutions.

I.13/ CTFT (Centre Technique Forestier Tropical).

45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle
94130 NOGENT-SUR-MARNE.
Tél: (1) 873 32 95.

Le centre de documentation est ouvert au public les jours ouvrables:

- du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Le CTFT est l'un des instituts de recherche du CIRAD (voir p.25). C'est une société d'Etat, qui a été créée en 1950, prenant le relai des laboratoires spécialisés depuis 1917 dans l'étude des bois tropicaux. Il a pour mission d'effectuer des recherches appliquées, études et contrôles de travaux, dans le double domaine des forêts et des bois des régions tropicales.

1) Ressources documentaires du CTFT.

1.1. Fonds documentaire propre.

Il est constitué de 7 000 ouvrages, 15 000 brochures, 150 collections (rapports des organismes de recherche) et 150 périodiques vivants.

Les sujets couverts correspondent essentiellement aux domaines d'action du CTFT: forêts et bois des régions tropicales, et s'étendent à la pêche et à l'aquaculture.

Les langues utilisées sont l'anglais (60%), le français et l'espagnol.

1.2. Autres fonds documentaires accessibles.

Le centre de documentation du CTFT dispose d'un terminal. Il peut interroger un grand nombre de banques de données (voir leur liste en annexe, p.29), essentiellement le CAB (Commonwealth Agricultural Bureaux) dans le cadre du CIRAD, et AGRIS (banque de la FAO).

2) Les services offerts par le centre de documentation.

Sur place, le lecteur peut bénéficier des services classiques d'une bibliothèque.

Le centre de documentation assure le fonctionnement d'un service QUESTION-REPONSE, mais semble souffrir d'un manque de personnel.

Il faut signaler que le CTFT dispose d'une vingtaine d'antennes outre-mer (africaines essentiellement), auxquelles il envoie un bulletin mensuel indiquant les entrées et sorties de nouveaux documents au Centre de Paris.

I.14/ Documentation Française.

29, quai Voltaire
75007 PARIS.
Tél: (1) 261 50 10.

Ouverte au public les jours ouvrables, de 10h à 18h,
sauf le jeudi: de 10h à 13h.

La Documentation Française possède, pour chaque pays, des dossiers couvrant les domaines dans lesquels il lui a été possible de se procurer des documents (ce sont essentiellement des domaines pratiques et généraux). Elle dispose également de nombreux ouvrages techniques et généraux sur les PED.

Malheureusement, ces informations ne sont accessibles que sur place: le centre refuse d'envoyer des photocopies.

I.15/ ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts).

L'ENGREF est une école d'application de l'Institut National Agronomique et de l'Ecole Polytechnique, qui forme des ingénieurs civils ou fonctionnaires du génie rural, des eaux et des forêts, ainsi que des ingénieurs civils des forêts.

1) Centre de documentation de Paris.

19, avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15.
Tél: (1) 544 38 86.

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables, de 14h à 17h30.

1.1. Ressources documentaires du centre.

. La bibliothèque dispose d'un fonds d'environ:

- 25 500 ouvrages (ouvrages de référence, ouvrages généraux, ouvrages techniques).
- 270 périodiques en cours (généraux et spécialisés. Certains articles sont répertoriés).
- 400 travaux d'élèves (conservés depuis 1980. Leur mise sur banque informatisée est en cours).

Les domaines couverts sont les Sciences humaines, les Sciences de l'ingénieur, les Sciences de l'eau, l'aménagement du territoire (équipement, construction), l'économie et le droit, l'économie agricole et alimentaire, l'aménagement rural, l'environnement et la nature.

Pratiquement tous les documents sont en langue française (98%). On trouve de l'anglais surtout dans les domaines des mathématiques et du génie des industries agroalimentaires.

. L'accès à de nombreux autres fonds est possible par l'intermédiaire des banques de données (le Centre a accès aux serveurs QUESTEL, Agence Spatiale Européenne, G. CAM) et des prêts inter-bibliothèques (le Centre fait partie du groupe "Agriculture" de l'ADBS).

1.2. Services offerts.

- **consultation sur place de documents.** Accès à un fichier matières et auteurs classique. Les prêts sont réservés aux élèves et enseignants.
- **renseignements par téléphone.**
- **recherches bibliographiques, envois de listes de références.**
- **publication de bulletins signalétiques des acquisitions.**
- **prêts inter-bibliothèques.**

2) Bibliothèque forestière de Nancy.

14, rue Girardet
54042 NANCY CEDEX.
Tél: (8) 335 10 20.

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables, de 13h30 à 17h30.

Créée en même temps que l'Ecole Forestière, en 1825, la bibliothèque a hérité des nombreuses relations établies depuis lors avec les pays étrangers: elles ont contribué à l'accroissement des collections.

Près de 40 000 ouvrages, 15 000 brochures, plus de 2 000 titres de périodiques dont 750 vivants, couvrent le domaine des Sciences forestières, des Sciences d'amont (botanique, écologie, biologie, Sciences exactes) et des techniques d'aval (Sciences des bois, technologie).

La bibliothèque dispose en outre d'une importante cartothèque.

Elle participe à l'élaboration de banques de données bibliographiques: Bulletin signalétique du CNRS, et RESAGRI.

3) Centre de documentation de Montpellier.

Domaine de La Valette
Av. du Val de Montferrand
B.P. 5093
34033 MONTPELLIER CEDEX.
Tél: (67) 54 46 96.

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Créé en 1982, il compte actuellement 850 documents enregistrés et 80 périodiques reçus dans les domaines correspondant aux formations assurées: maîtrise de l'eau et développement, formation forestière supérieure pour les régions chaudes, gestion de la faune et des aires protégées.

Le Centre participe à la relance d'un réseau documentaire informatisé en hydraulique agricole: HARDI.

I.16/ GRET (Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques).

30, rue de Charonne
75011 PARIS.
Tél: (1) 338 60 60 (Télex: 212 890 F).

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables de 14h à 18h.

Le GRET est une association privée à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Il a été créé en 1976, par une petite équipe d'anciens coopérants et de spécialistes du développement rural, conscients:

- de la pauvreté des réponses apportées aux problèmes du Tiers-Monde par les techniques couramment utilisées dans les pays industrialisés.
- du manque de communication entre les milieux de la recherche et les praticiens du développement.
- de la méconnaissance de la signification des choix techniques dans les processus de développement économique et social.

Le GRET cherche à promouvoir des "alternatives technologiques pour un développement autocentré", alternatives s'appuyant sur les "savoir-faire populaires". Il a constitué et anime un réseau de partenaires français et internationaux (un grand nombre se trouvent dans les PED), au sein duquel il s'efforce de faciliter la circulation et l'échange des informations.

Le GRET travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères (Relations Extérieures - Coopération et Développement, Recherche et Industrie, Urbanisme et Logement...), avec des organismes publics ou semi-publics (CIRAD, INRA, AFME, ORSTOM, etc.) et des ONG (GRDR, CEPAZE, IRI, etc).

Le centre de documentation existe depuis la création du GRET.

1) Les ressources documentaires du GRET.

1.1. Fonds documentaire propre.

Le centre de documentation dispose de:

- 8 000 ouvrages (dont des rapports, thèses et comptes-rendus d'expériences). On trouve parmi eux beaucoup de publications du GRET, mais aussi des publications de l'ORSTOM, de la FAO, de l'IRAT, etc. (publications scientifiques) et de nombreuses ONG (ouvrages techniques).

- 200 périodiques et bulletins informatifs d'organismes travaillant à l'étranger. Il faut signaler en particulier:

* le bulletin bimestriel d'informations du GRET: "RESEAUX - Technologie et développement" (voir p.46)

* le bulletin trimestriel d'information du réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT: "La Lettre du Réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT" (voir p.46).

- 600 fiches techniques publiées par le GRET au rythme de 100 fiches par an décrivant des procédés, des expériences, des organismes dans tous les domaines technologiques.

Les domaines couverts sont l'agriculture, les énergies renouvelables, l'habitat et la construction, la santé, l'industrie, les machines artisanales, la transformation des produits alimentaires (ces 7 domaines correspondent aux 7 cellules de travail du GRET).

Les documents sont pratiquement tous rédigés en langue française. On en trouve quelques-uns en anglais (domaines de l'eau et de l'assainissement), en espagnol et en portugais.

1.2. Fonds documentaires des membres du réseau SATIS (Socially Appropriate Technology International Information Services).

SATIS est une banque de données non informatisée, à laquelle participent plus de 20 organismes français et étrangers.

Un fichier manuel SATIS est consultable au GRET: il décrit environ 10 000 documents (revues, bulletins, diapositives, guides techniques et livres), disponibles dans les bibliothèques des différents membres.

1.3. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données informatisées.

Le GRET est co-producteur de la banque URBAMET (voir p.8) et peut donc bénéficier de ses services, mais c'est la seule qu'il puisse interroger pour l'instant. Un projet de participation aux banques IBISCUS, AGRIS (FAO) et à la future base du CIRAD est à l'étude.

2) Les services offerts par le centre de documentation du GRET.

- **consultation sur place.** Accès au fichier de la bibliothèque (manuel pour l'instant, mais son informatisation est en cours) et au fichier SATIS.

- **renseignements par téléphone.**

- **envoi sur demande:**

- du catalogue des publications du GRET
- du catalogue des fiches techniques
- de photocopies d'articles (éventuellement).

Ces envois sont gratuits.

- **prêts inter-bibliothèques** entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED", dont le GRET fait partie.

Les commandes d'ouvrages et de fiches techniques publiés par le GRET, ainsi que les demandes d'abonnement à "RESEAUX - Technologie et développement" (montant de l'abonnement : 60 FF) ou à "La Lettre du Réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT" sont à adresser au Service de diffusion.

N.B. . Le centre de documentation assurait, jusqu'en automne 1985, le fonctionnement d'un service QUESTION-REPONSE. Ce service n'existe plus: la fourniture de réponses ponctuelles demandait trop de temps et le centre pré

fère appuyer les organismes et structures d'information locales (conventions). Il arrive ainsi assez souvent que des demandes de coopérants soient retransmises aux dites structures.

. Le GRET peut prendre en charge pendant 2 ou 3 mois, à la demande du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement, des personnes devant partir en coopération technique.

I.17/ IEMVT (Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux).

10, rue Pierre Curie
94700 MAISONS-ALFORT CEDEX.
Tél: (1) 368 88 73.

La bibliothèque est ouverte au public les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

L'IEMVT est un établissement public national à caractère industriel et commercial (caractère administratif jusqu'en janvier 1985), placé sous tutelle du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement. C'est l'un des 11 membres du CIRAD (voir p.25).

"A sa création en 1928, l'Institut de Médecine Vétérinaire exotique avait pour vocation la documentation et la formation des vétérinaires français d'outre-mer. Devenu IEMVT en 1958, il vit étendre ses compétences à la recherche pastorale, zootechnique et vétérinaire en Afrique et à Madagascar." (Rapport d'activité. Année 1983.).

Il gère directement les Centres de Nouvelle-Calédonie et de Guadeloupe, ainsi que le Centre de Recherches sur les Trypanosomoses Animales de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Il possède d'autre part un grand nombre de missions permanentes et temporaires dans le monde.

Le centre de documentation existe depuis 1948.

1) Les ressources documentaires de l'IEMVT.

1.1. Fonds documentaire propre.

En 1983, ce fonds documentaire se composait de:

- 18 300 ouvrages, dont 54% de livres, 12% de rapports et 34% de thèses vétérinaires. Il faut y ajouter environ 190 articles de revues, tirés à part et classés.

- 994 collections de périodiques dont 402 collections en cours.
- 12 500 photos noir et blanc.
- 12 000 diapositives couleur.

Ces documents ont trait à l'ensemble des questions concernant les productions animales dans les PED et aux recherches appliquées dont elles sont l'objet:

- hygiène et santé animales
- production animale et économie de l'élevage
- nutrition, alimentation et agropastoralisme
- étude du milieu, inventaires cartographiques et botaniques
- technologie des industries animales et contrôle sanitaire des produits
- pêches maritimes et produits de la pêche.

Ce sont essentiellement des documents techniques et scientifiques. Un très grand nombre d'entre eux sont reproduits sur microfiches. Ils sont rédigés en français (50%) ou en anglais.

REMARQUE.

L'IEMVT participe à la rédaction d'AGRITROP, "Bulletin Analytique Trilingue de la Littérature Agricole en Français" (semestriel), publié par le CIRAD (voir p.26).

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données informatisées.

L'IEMVT utilise surtout AGRIS (banque de la FAO), sur laquelle il entre ses productions.

2) Services offerts par le centre de documentation.

- **consultation sur place.** Accès au fichier de la bibliothèque (manuel pour l'instant, mais en cours d'informatisation): classement par auteur, par matière, par espèce animale, par pays.

Le centre met à la disposition des consultants 37 collections de bulletins signalétiques, notamment du CNRS et des CAB, dans les domaines de l'élevage, de la nutrition, de la production laitière, des pâturages, de la pêche et de la pathologie.

- **service QUESTION-REPONSE.** Le Centre traite les questions qui lui sont posées, en effectuant des recherches et en fournissant des listes de références bibliographiques, des carnets d'adresse, des photocopies d'articles, de parties d'ouvrages, etc.

- **fourniture de documents.** Le centre fournit, à la demande, des photocopies (généralement payantes: 24 FF pour 1 à 10 pages, 18 FF pour les 10 pages suivantes), des microfiches (18 FF par diazocopie), des diapositives (10 FF par diapositive), des bibliographies (déjà existantes ou constituées à demande: service SVP), des "tirés à part", des fiches analytiques et signalétiques...et, bien entendu, toutes les productions IEMVT (prix: voir le catalogue) dont la Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux.

Le catalogue des publications des chercheurs de l'IEMVT peut être obtenu gratuitement sur simple demande.

- **rédaction de la Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux** (voir p.47).

- **prêts inter-bibliothèques** entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED", dont l'IEMVT fait partie.

I.18/ INRA (Institut National de la Recherche Agronomique).

Unité Centrale de Documentation
Route de Saint-Cyr
78000 VERSAILLES.
Tél: (1) 021 74 22.

Le centre de documentation est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 17h30, et du jeudi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Le centre de documentation de l'INRA dispose exclusivement de documents et revues orientés vers la recherche, recherches portant sur les productions agricoles et l'agriculture telle qu'elle est pratiquée en France donc dans des conditions très différentes de celles que l'on rencontre dans les PED. Cela explique que le centre reçoive très peu de demandes de documentation de la part des coopérants.

Signalons seulement que l'INRA participe à l'alimentation de 4 banques de données:

- PASCAL AGROLINE (en coopération avec le CNRS), qui traite des productions végétales
- PASCAL ZOOLINE (en coopération avec le CNRS), qui traite de zoologie fondamentale et appliquée des invertébrés

- RESAGRI (qui traite d'économie, d'agriculture et de techniques agricoles, de sociologie, de finance et de droit)

- AGRIS, banque de la FAO qui couvre les domaines suivants: économie et sociologie rurales, productions végétales et foresterie, productions animales et médecine vétérinaire, aquaculture et pêche, machinisme agricole et génie rural, industries agricoles et alimentaires, alimentation humaine, pollution, protection de l'environnement... Le centre national AGRIS se trouve à l'INRA.

L'INRA diffuse très largement les produits documentaires issus de ces banques.

I.19/ IRAT (Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et de cultures vivrières).

45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle
94130 NOGENT-SUR-MARNE.
Tél: (1) 876 12 33.

Le centre de documentation est ouvert au public les jours ouvrables, de 13h30 à 18h.

L'IRAT est un des 11 départements du CIRAD (voir p.25). Le service de documentation a été créé en 1900 dans le cadre du Jardin Colonial de Nogent-sur-Marne, qui a fonctionné sous différentes tutelles administratives jusqu'à la création de l'IRAT en 1960.

Le service possède donc un fonds documentaire très riche couvrant le domaine de l'agronomie tropicale hormis, depuis 1960, les cultures tropicales du ressort des autres départements du CIRAD.

1) Les ressources documentaires de l'IRAT.

1.1. Fonds documentaire propre.

L'IRAT dispose de 26 000 ouvrages, 6 000 travaux IRAT, 2 700 périodiques dont 1 000 vivants, 630 cartes, 10 500 photographies.

Les langues utilisées sont l'anglais (60%), le français et l'espagnol pour l'essentiel.

1.2. Autres fonds documentaires accessibles.

L'IRAT participe à la constitution de la base AGRIS et au projet de la base CIRAD. Il a accès à un certain nombre de banques de données (voir annexe p.29).

1) Les services offerts par le service de documentation.

Le centre assure le fonctionnement d'un service QUESTION-REPONSE. Il diffuse, auprès de ses antennes outre-mer, des photocopies de sommaires.

Il peut fournir aux coopérants des photocopies d'articles ou de parties d'ouvrages, ainsi que des produits issus des banques de données.

Le Centre de Nogent-sur-Marne est actuellement en train de déménager à Montpellier. On espère qu'il restera à Paris une antenne consultable.

I.20/ Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement.

Centre de Documentation
1 bis, avenue de Villars
75700 PARIS.
Tél: (1) 555 95 44.

La bibliothèque est ouverte au public les mercredi et jeudi, de 9h à 17h (il est conseillé de venir tôt, ou de téléphoner car il y a très peu de places disponibles en salle de lecture).

Le centre de documentation, créé en 1962, fait partie du Département de la Documentation, lui-même branche du SILONG. Le Département possède également un Centre de Données sur le Développement, responsable de la gestion de la banque IBISCUS (voir p.15).

Il faut noter tout de suite que le centre, bien qu'accessible au public, est essentiellement destiné aux agents du Ministère. Pour ce qui est du suivi direct des coopérants, de leur formation et leur information, le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement a choisi d'en confier le traitement (la "sous-traitance") à un certain nombre d'orga

nismes sous sa tutelle plus ou moins étroite, par le truchement de subventions, contrats, conventions, marchés, etc. Citons en particulier:

- le BDPA, avec AGRIDOC INTERNATIONAL (voir p.13)
- l'ACA (voir p.7)
- le BCEOM (voir p.11)
- le CIFACE (voir p.21)
- le journal ACTUEL-DEVELOPPEMENT (voir p.45).

1) Ressources documentaires du Centre.

1.1. Fonds documentaire propre.

Il est constitué de 20 000 ouvrages et 550 collections de périodiques, multidisciplinaires (tourisme, histoire...), mais portant surtout sur les problèmes de développement et du développement rural en particulier, avec une dominante sociologique, politique et économique. Il y a peu d'ouvrages techniques.

Les domaines géographiques couverts sont surtout l'Afrique Noire francophone et l'Océan Indien. Les langues utilisées sont essentiellement le français et l'anglais, mais aussi l'allemand.

REMARQUE.

Le centre constitue des dossiers de coupures de presse, classés par matière et par pays.

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données informatisées.

Le centre participe à la constitution de la banque IBISCUS et bénéficie donc de ses services. Il est d'autre part équipé pour avoir accès aux principales banques informatisées nationales et internationales.

2) Services offerts.

- **consultation sur place.**

- **envoi** de listes bibliographiques, de brochures, et éventuellement de photocopies d'articles.

- **édition** de travaux, monographies et manuels, diffusés par la Documentation Française. La liste de ces publications figure en annexe, p. 13 à 26. Il est possible de se les pro

curer par l'intermédiaire d'AGRIDOC INTERNATIONAL (moyennant une participation financière généralement faible).

- **prêts inter-bibliothèques** entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED", dont le centre fait partie.

I.21/ OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique). Centre de Développement.

94, rue Chardon-Lagache

75016 PARIS.

Tél: (1) 524 95 86 (Télex: 620160 OCDE PARIS)

ou : (1) 524 84 88 pour l'Antenne Documentation SAHEL.

La bibliothèque est ouverte au public du mardi au jeudi inclus, de 14h à 18h.

Le Centre de Développement de l'OCDE a été créé par décision du Conseil de l'OCDE le 23 octobre 1962, et il s'est rapidement doté d'un centre de documentation (1963) spécialisé dans les problèmes socio-économiques des PED.

1) Les ressources documentaires du Centre.

1.1. La bibliothèque du Centre.

Le fonds documentaire est constitué de:

- 27 000 ouvrages, dont des ouvrages de référence (bibliographies générales et spécialisées, guides divers, statistiques générales), les publications de l'OCDE (depuis 1963) et une sélection des documents des différentes agences spécialisées de l'ONU (PNUD, CNUCED...).

- 850 périodiques, gouvernementaux, privés et internationaux.

Les domaines couverts sont: statistiques, théorie économique, histoire économique, développement économique, transports, communications, commerce international, finances publiques, sociologie, ce dans tous les PED.

Il n'y a pas d'ouvrages très techniques.

On trouve des documents en français, anglais, espagnol, portugais, allemand, quelquefois en arabe. Les publications de l'OCDE sont disponibles en français et en anglais.

Enfin, le Centre constitue des dossiers constitués d'articles de la presse quotidienne et de périodiques d'actualité ou spécialisés. En particulier, chaque pays (d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie) fait l'objet d'un dossier dans lequel les articles relevés quotidiennement sont assemblés par thème (agriculture, économie, industrialisation, etc.).

REMARQUE.

Il ne participe à aucune banque de données informatisée et n'en consulte pratiquement pas.

1.2. L'Antenne Documentation SAHEL.

Face aux problèmes soulevés par la sécheresse qui frappait le Sahel en 1973, le centre de documentation a entrepris, dès cette époque, de rassembler des données concernant les pays touchés dans l'espoir qu'une meilleure connaissance de ces pays contribuerait à identifier un certain nombre de mesures à prendre.

Le fichier de références constitué a été immédiatement mis à la disposition des intéressés et en 1976 est paru le premier volume des "Eléments de Bibliographie sur la Sécheresse au Sahel"; il a été diffusé gratuitement auprès des institutions et organismes concernés par ce problème, et utilisé par le Club du Sahel qui venait de se créer (voir carnet d'adresses, p.3).

Pour contribuer aux travaux de ce Club, le centre de documentation a alors créé l'Antenne Documentation SAHEL, chargée de mettre périodiquement à jour les "Eléments de Bibliographie" et de créer un point central de consultation.

Fonds documentaire.

L'Antenne a constitué un fichier de 4 000 références (50% d'ouvrages et 50% d'articles de revues), annotées pour les 2/3. Les domaines couverts sont: coopération et relations internationales; politique économique et planification; conditions économiques; cadre institutionnel; culture, sociétés et sciences sociales; éducation et formation; agriculture; industrie et développement industriel; commerce; transport; finances publiques, activité bancaire et relations monétaires internationales; gestion et productivité; travail et ressources humaines; démographie et population; nourriture et santé; environnement; sciences de la terre et sciences de l'espace; science, recherche et méthodologie; information; documentation.

Toutes ces informations concernent les pays du CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel - voir carnet d'adresses p.9 -): Gambie, Burkina Faso, Iles du Cap Vert, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

La majorité des documents est rédigée en français (on trouve également un peu d'anglais).

2) Services offerts.

2.1. Par la bibliothèque du Centre.

- **consultation sur place.** Le fichier est en cours d'informatisation: les ouvrages sont répertoriés depuis 1983 (rien n'est encore fait pour les articles de périodiques). La banque est indexée à l'aide du macro-Thésaurus de l'OCDE.

Pour les années précédentes, il faut recourir au fichier manuel (auteurs, titres, géographie, matières).

- **fourniture de listes de références.** Sur demande, à partir de mots-clés.

- **envoi du catalogue des publications de l'OCDE.**

- **prêts inter-bibliothèques** entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED", dont le Centre fait partie.

2.2. Par l'Antenne.

- **consultation sur place.**

- **réponses par téléphone.**

- **production des ouvrages: "Eléments de Bibliographie sur la Sécheresse dans le Sahel".** Il y en a aujourd'hui 10 volumes: Deux sont épuisés mais disponibles sur microfiches. Ils peuvent être fournis gratuitement aux coopérants, sur demande.

REMARQUE.

Les actions du CILSS, soutenues par le Club du Sahel, ont abouti à la création d'un "Institut du Sahel" (voir carnet d'adresses p.10), chargé notamment d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion des résultats de la recherche scientifique sur les pays sahéliens.

En mars 1979, cet Institut a mis en place un projet de Réseau Régional d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC). L'Antenne Documentation SAHEL y participe et agit comme correspondant du centre de documentation de l'Institut du Sahel, en apportant son aide documentaire dans les domaines de sa compétence.

I.22/ ORSTOM (Office National de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer).

70, route d'Aulnay
93140 BONDY.
Tél: (1) 847 31 95.

La bibliothèque est ouverte:

- du lundi au jeudi: de 12h à 17h30
- le vendredi: de 12h à 16h30.

L'ORSTOM, aujourd'hui Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, est un établissement public national à caractère scientifique et technologique. Il est placé sous la double tutelle du ministre chargé de la recherche et du ministre chargé de la coopération et du développement.

Ses objectifs sont:

- la recherche scientifique de base finalisée, conduite en coopération, en fonction des choix scientifiques et technologiques définis en accord avec des partenaires français et étrangers. L'Institut possède 8 départements de recherche:

- * milieu physique et environnement climatique
- * milieux et sociétés
- * écosystèmes aquatiques
- * urbanisation et socio-systèmes urbains
- * indépendance alimentaire
- * étude et gestion des ressources naturelles
- * indépendance sanitaire
- * conditions nationales et internationales du développement et de l'indépendance des pays et des peuples.

- la formation et l'information de tous les scientifiques français et étrangers qui souhaitent participer à la recherche pour le développement.

- la sensibilisation de la communauté française.

L'ORSTOM possède 50 centres et 24 antennes, implantés en France, en Afrique, dans l'Océan Indien, en Amérique latine, dans les Caraïbes, dans l'Océan Pacifique et en Asie du Sud-Est.

1) Les ressources documentaires du Centre de Bondy.

1.1. Fonds documentaire propre.

Il existe en fait deux fonds séparés.

. Le fonds de la bibliothèque: 26 000 ouvrages et 1 200 périodiques vivants, ainsi qu'un très grand nombre de cartes, microfilms et microfiches. 45% des documents sont en anglais, 40% en français et 15% en divers (espagnol, portugais, allemand...).

. Le fonds du service "Traitement et diffusion intellectuelle de l'information", constitué des productions de l'ORSTOM: Cahiers et Revues, Mémoires, Travaux et Documents de l'ORSTOM, Initiations et Documentations Techniques, Faune Tropicale, Monographies Hydrologiques, Atlas des structures agraires, cartes (12 000 documents). Les documents sont presque tous rédigés en français.

Les domaines couverts sont les sciences de la terre, les sciences de la vie (milieux aquatiques et milieux terrestres) les sciences humaines, les sciences de la santé.

1.2. Fonds documentaires accessibles par l'intermédiaire de banques de données informatisées.

L'ORSTOM participe à "l'alimentation" des banques IBISCUS (voir p.15), URBAMET (voir p.8) et PASCAL-GEODE (banque du CNRS) et peut interroger un grand nombre d'autres banques, nationales et internationales.

2) Services offerts par l'unité de documentation (bibliothèque / service "Traitement et diffusion").

- **consultation sur place** (à la bibliothèque). Les fichiers sont en cours d'informatisation.

- **réponses téléphoniques.**

- **envois de listes de références** sur des sujets précis et éventuellement de photocopies d'articles et d'ouvrages (gratuits).

- **envoi du catalogue des publications ORSTOM** (sur demande, gratuitement).

- **envoi de la LBA** (Liste Bibliographique Analytique). Cette LBA ne concerne actuellement que les sciences du monde végétal (agriculture, économie rurale, développement rural, sociologie rurale, production végétale, protection de la nature, protection des plantes, zoologie générale, production animale, machinisme et équipements agricoles, ressources naturelles, sciences de l'alimentation, biométrie, techniques de recherche, technologie des produits agricoles) et les publications d'autres disciplines ayant un rapport avec le monde végétal (géographie, nutrition, pédologie). Elle est semestrielle et constituée des références bibliographiques des publications reçues au Fonds Documentaire ORSTOM.

Cette LBA est envoyée gratuitement, sur demande.

- **prêts inter-bibliothèques**, entre les membres de l'ADBS groupe sectoriel "PED" dont fait partie l'ORSTOM.

REMARQUE.

A partir de la 2^{ème} quinzaine d'octobre 1985, un centre de consultation ORSTOM sera ouvert au public à Paris (rue Lafayette, dans le 9^{ème} arrondissement). Ce centre réunira tous les documents actuellement détenus à Bondy, touchant les domaines économique et social.

I.23/ SCETAGRI.

Voir BDPA (p.13). Même fonds documentaire.

I.24/ SOGREAH (Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques).

6, rue de Lorraine
38130 ECHIROLLES.
Tél: (76) 09 80 22.

La SOGREAH est une société d'ingénieurs-conseils. Elle traite de tous les sujets qui touchent à l'eau (aménagement des rivières, des plages, assainissement des villes, drainage et irrigation, barrages, hydro-électricité).

Elle dispose d'une banque de données interne (inaccessible à l'extérieur), recensant tous les ouvrages produits par l'organisme (environ 7 000).

Le centre de documentation est à la disposition des agents de la société; celle-ci préfère ne pas diffuser d'informations à l'extérieur (elle n'en a pas le droit sans la permission de ses clients, qui ne souhaitent pas forcément que les études ayant été faites pour eux soient accessibles à "n'importe qui").

Cependant la SOGREA est une mine de renseignements et les coopérateurs disposant de "relations" dans la société ont tout intérêt à y avoir recours.

II- Revue informatives.

II.1/ ACTUEL-DEVELOPPEMENT.

18, rue de Varenne
75007 PARIS.
Tél: (1) 544 66 30.

"ACTUEL-DEVELOPPEMENT est une revue bimestrielle consacrée au développement et à la coopération avec les pays en développement"*.

Créée en 1967, cette revue relève depuis Juin 1983 d'une association type loi 1901, dénommée "CARREFOUR DU DEVELOPPEMENT". Les membres fondateurs et adhérents en sont: l'AFME, l'ex BLACT, le BRGM, le DCRI (Education Nationale), l'ORSTOM et le SILONG.

Jusqu'en 1983, ACTUEL-DEVELOPPEMENT a été "d'abord une revue d'étude sur les aspects techniques et humains du développement, puis un magazine d'information sur les relations techniques, économiques et culturelles entre le Tiers-Monde, la France et l'Europe"*. Il était envoyé gratuitement et nominativement, ou par l'intermédiaire du ministère et des missions et postes diplomatiques, à tous les coopérateurs, et diffusé dans le monde entier mais surtout en Afrique Noire francophone.

Depuis 1983, la revue s'est donnée un nouveau style. Elle se définit comme "un instrument de débat, d'information et d'explication sur la nécessité, la complexité et les enjeux d'une nouvelle stratégie du développement". Son caractère de "magazine" s'est accentué (nombreuses photos, reportages, interview, etc.). Les coopérateurs peuvent toujours la recevoir gratuitement, mais à condition de faire la preuve qu'ils ont bien un contrat avec le Ministère des Relations Extérieures.

II.2/ Bulletin de liaison du CIFACE.

Voir CIFACE, p.21. Il s'agit de l'ex Bulletin de liaison du BLACT, trimestriel, gratuit pour les coopérants, qui était envoyé soit nominativement soit en plusieurs exemplaires aux Missions d'Aide et de Coopération des pays "du champ".

Ce bulletin traite de problèmes pratiques (législation sociale, trésorerie générale de la coopération...), fournit la liste annuelle des stages d'été prévus (voir p.24), se fait l'écho d'informations en tout genre, publie des dossiers généraux sur la Coopération, le Développement et le Tiers-Monde, ainsi que des bibliographies.

II.3/ La Lettre du Réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT.

Voir GRET, p.30.

C'est le bulletin trimestriel d'information du Réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT, réseau créé en janvier 1983 par le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement. La revue présente des travaux actuels ou de synthèse sur les thèmes fondamentaux permettant une mise au point et une diffusion de la démarche Recherche-Développement: tels que les diagnostics, les suivis-évaluations, les systèmes agraires, le traitement de l'information...

Pour obtenir cette revue, il faut s'adresser au GRET, Service de diffusion.

II.4/ RESEAUX - Technologie et développement.

Voir GRET, p.30.

Il s'agit du bulletin bimestriel d'informations du GRET. Il contient des articles d'ordre général, des fiches techniques, des listes de références bibliographiques et des informations sur "les occasions de se former et de s'informer".

Il faut s'abonner auprès du Service de diffusion du GRET (montant de l'abonnement annuel: 60 FF).

II.5/ Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux.

Voir IEMVT p.33.

C'est la revue trimestrielle de l'IEMVT; "elle publie des travaux originaux, des études techniques et économiques, des articles de documentation générale rédigés par des chercheurs de l'IEMVT, mais aussi par des auteurs appartenant à d'autres organismes français et parfois étrangers.

La vocation de la revue est de traiter les sujets d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux qui, tout en ayant une valeur scientifique de haut niveau, soulignent l'application pratique qui peut en découler.

Chaque numéro comporte une partie analytique rédigée à partir d'articles scientifiques et techniques sélectionnés parus dans les revues françaises ou étrangères et intéressant les productions animales dans les régions chaudes" ("Rapport d'activité - Année 1983").

L'abonnement à la revue coûte, pour 4 numéros:

FRANCE 180 FF (étudiants: 110 FF)

ZONE FRANC et étranger: 275 FF (étudiants: 220 FF).

III- Synthèse.

Il est possible de classer les différents organismes dont nous venons de parler, en fonction du type d'appui qu'ils peuvent fournir aux coopérants:

III.1/ Appui documentaire au sens large*.

C'est la diffusion de l'information de la manière la plus classique: par l'intermédiaire des bibliothèques dans lesquelles les usagers doivent se rendre, pour consultation ou prêts de documents.

Tous les organismes que nous avons considérés, CEPAZE et SOGREAH mis à part, remplissent cette fonction (mais attention: il faut noter que les prêts de documents aux personnes "extérieures" sont peu fréquents. Le CIFACE - voir p.23- assure ce service).

* Terme utilisé par P. BLANCHARD et A. CLARY dans leur étude: "Rapport d'évaluation. L'appui documentaire aux assistants techniques". Mars/juin 1983.

REMARQUE.

Il est pratiquement toujours possible pour un coopérant d'obtenir, en écrivant à ces bibliothèques, des listes de références, des catalogues de publications, voire des photocopies d'articles ou de parties d'ouvrages; mais il vaut mieux pour cela s'adresser à des organismes ayant un service SVP (voir page suivante).

III.2/ Appui documentaire au sens strict*.

P. BLANCHARD et A. CLARY entendent par là une action "plus volontariste, aval, directe, qui a une portée pour le coopérant en le touchant sur le terrain". Mais nous pensons qu'il faut également inclure dans ce type d'appui les actions volontaristes auprès des coopérants se préparant à partir dans les PED ou présents en métropole pendant leurs congés.

1) Pour les coopérants présents en métropole.

L'appui au sens strict prend surtout la forme de:

- **stages.**

- ACA (en liaison avec le CIFACE). Nous ne pouvons donner aucune précision sur ces stages. Il faut se renseigner auprès de l'ACA (tél: (1) 550 34 38)

- CIFACE (voir p.24)

- GRET. A la demande du Ministère Des Relations Extérieures - Coopération et Développement (voir p.33).

- **envois ou prêts de documents.**

- CIFACE (voir p.23).

2) Pour les coopérants sur le terrain.

L'appui se manifeste par:

- **l'envoi systématique de revues informatives.**

- **CARREFOUR DU DEVELOPPEMENT:** s'occupe de la revue "ACTUEL-DEVELOPPEMENT", diffusée à tous les coopérants qui en ont fait la demande.

* Même remarque que page précédente.

- CIFACE: envoie son Bulletin de liaison à tous les coopérants (le Ministère des Relations Extérieures fournit normalement leur nom à l'organisme).

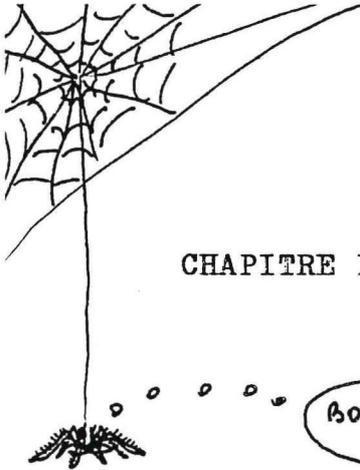
- un service QUESTION-REPOSE (impliquant des recherches bibliographiques).

- ACA. Voir p.10
- BCEOM. Voir p.13
- BDPA avec AGRIDOC INTERNATIONAL. Voir p.17
- CIFACE. Dans un avenir plus ou moins proche. Voir p.24
- CEEMAT. Voir p.20
- CNRS. Voir p.26
- CTFT. Voir p.27
- IEMVT. Voir p.35
- IRAT. Voir p.37.

- la prise en charge de commandes d'ouvrages, gratuitement (sauf frais d'envois) ou moyennant participation financière, généralement réduite, et la réalisation d'abonnements.

- BDPA et AGRIDOC INTERNATIONAL. Voir p.18.

CHAPITRE III - DEMARCHE QUE DEVRAIT ADOPTER LE COOPERANT
(APPELE A TRAVAILLER DANS LE DOMAINE DU
DEVELOPPEMENT RURAL).



BOF! PLUTÔT : " ITINÉRAIRE A SUIVRE " ...
OU : SUIVEZ LE GUIDE ... PARDON, LE FIL!



ALORS, JE REPOSE MA QUESTION :
JE DOIS PARTIR EN COOPERATION...
... QU'AI-JE INTERÊT A FAIRE ???

I- Avant de partir.

I.1/ Faites-vous connaître !



APRÈS DE
QUI ?



ET POURQUOI ?

1) D'abord auprès du CIFACE (voir p.21).

Il doit normalement avoir votre nom, si vous avez un contrat avec le Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement, mais assurez-vous en. Ce Centre peut vous fournir des informations générales et pratiques sur le pays et même la ville où vous êtes affecté(e), et ce dans pratiquement tous les PED (informations recueillies pour partie auprès d'anciens coopérants). Dès 1986, il devrait être en mesure de vous envoyer un dossier complet de renseignements.

De plus, lorsque vous aurez pris votre poste, il vous enverra systématiquement et gratuitement son "Bulletin de liaison du CIFACE", ainsi que des DSI (diffusion sélective de l'information).

Il peut vous proposer des stages d'été:

- "premier départ"
- formation continue (que vous pouvez suivre pendant vos vacances).

Enfin, il devrait se doter prochainement d'un service QUESTION-REPOSE.

2) Mais surtout auprès d'AGRIDOC INTERNATIONAL (voir BDPA p.13) !

Nous avons été "emballés" par cette structure d'appui documentaire. Disons-le franchement: POUR VOUS, AGRIDOC INTERNATIONAL PEUT TOUT FAIRE (enfin presque tout !).



Si vous êtes pressé, que vous n'avez ni le temps ni l'envie d'effectuer une démarche documentaire, faites-vous au moins connaître d'AGRIDOC: écrivez et demandez qu'on vous envoie un questionnaire (un exemplaire figure en annexe, p.9 à 12). Cela permettra à la structure de connaître votre profil professionnel et de vous apporter un appui efficace et personnalisé:

- envoi systématique (gratuit) de DSI.
- réponse à toutes vos questions, générales ou très précises (recherches bibliographiques réalisées sur demande par une équipe de professionnels) concernant le développement rural de près ou de loin.
- exécution de commandes (de presque n'importe quels documents) et ce à des prix très avantageux (si les commandes sont peu importantes, vous ne payez que les frais d'envoi).

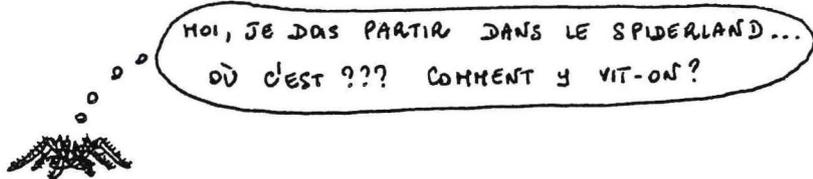
En clair, si vous avez un problème documentaire quelconque, et où que vous soyez (sauf dans certains pays d'Asie où il est très difficile d'envoyer des documents), AGRIDOC peut avantageusement vous le résoudre.

3) Auprès du journal "ACTUEL-DEVELOPPEMENT" (voir p.45).

Vous le recevrez systématiquement et gratuitement, si vous pouvez apporter la preuve que vous avez un contrat avec le Ministère des Relations Extérieures.

I.2/ Informez-vous !

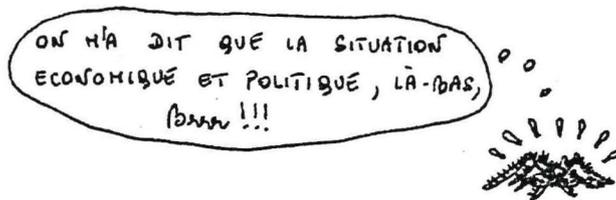
- 1) En recherchant dans les bibliothèques des informations générales concernant votre pays d'accueil, ou d'autres PED.



Il existe beaucoup d'endroits dans lesquels vous pourrez trouver des renseignements. Peut-être tout simplement dans la bibliothèque de votre quartier...

Mais à coup sûr vous trouverez ce qu'il vous faut:

- au CIFACE
- à la Documentation Française (voir p.27).



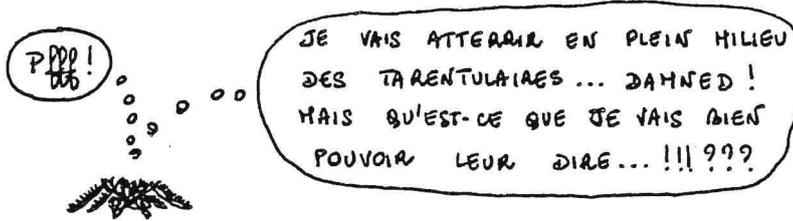
Vérifiez-le:

- à l'OCDE: Centre de Développement et, si le Spiderland est un pays du Sahel, à l'Antenne Documentation SAHEL (voir p.39 et 40)
- au CIFACE
- à la bibliothèque du Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement (voir p.37)
- à la Documentation Française

(ces organismes, CIFACE mis à part, fabriquent en particulier des dossiers de presse qui vous permettront de vous plonger dans l'actualité de votre pays "récepteur").

- à la BIRD éventuellement
- à la CCCE

Ces derniers organismes vous fourniront surtout des données économiques.



Quelques données sociologiques vous aideraient peut-être !
Allez donc voir :

- au CIFACE
- au Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement
- à la Documentation Française
- à l'ORSTOM (voir p.42)
- au CNRS (bd Raspail), qui pourra également vous renseigner dans le domaine de l'ethnologie.

2) En vous procurant certaines des publications du Ministère des Relations Extérieures.

Comme par exemple "le Memento de l'Agronome", "le Memento du Forestier" ou encore: "Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères"... La liste de ces publications figure en annexe p.13 à 26.

3) En faisant des stages.

- stages "premier départ" du CIFACE (voir p.24). Ces stages ont pour but de vous donner quelques informations d'ordre général et de vous sensibiliser à la mission de coopération. Ils sont essentiellement destinés aux VSNA, mais des civils peuvent demander à en bénéficier.
- stages de perfectionnement auprès du GRET (voir p.33). Cet organisme peut vous prendre en charge pendant quelques mois en attendant votre départ, mais uniquement si le Ministère des Relations Extérieures lui en fait la demande. Renseignez-vous auprès de ce dernier.

4) En vous constituant un carnet d'adresses.

En effet, les organismes que nous avons présentés dans le deuxième chapitre ont pratiquement tous des contacts avec des organismes, des bibliothèques nationales ou de lycées présents dans les PED, contacts plus ou moins étroits qui peuvent s'ac

compagner de contrats d'appui documentaire. Ils peuvent également tout simplement avoir des centres ou des antennes dans le pays dans lequel vous vous rendez.

Donc, pour savoir ce que vous risquez de trouver sur place, interrogez ces organismes et surtout le CIFACE, les instituts du CIRAD (voir p.24), le GRET, l'OCDE (Centre de Développement) et l'ORSTOM. Faites-vous éventuellement aider par AGRIDOC INTERNATIONAL.

II- Entre deux séjours, si vous êtes en métropole.

Comblez vos lacunes !

II.1/ En vous informant.

1) Sur les problèmes de développement rural.

1.1. D'ordre général.

Nous vous conseillons:

- dans les domaines de l'aménagement spatial et de l'habitat: l'ACA (voir p.7)
- dans le domaine de l'aménagement agricole: le BDPA (voir p.13) et les instituts du CIRAD (voir p.24).

1.2. D'ordre technique.

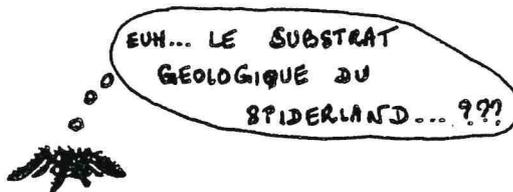
- dans les domaines de l'équipement: travaux publics, génie civil, bâtiment, transports, voies de communication, problèmes de l'eau..., voyez: le BCEOM (p.11), l'ENGREF (Centres de Paris et de Montpellier, voir p.28 et p.30), le CEEMAT (voir p.20), la SOGREAH (voir p.44)...
- dans le domaine de la production agricole, voyez:
 - le BDPA et les instituts du CIRAD
 - l'IEMVT pour tout ce qui touche aux animaux.
- dans le domaine de la production sylvicole, voyez le CTFT (voir p.26) et la Bibliothèque Forestière de l'ENGREF à Nancy (voir p.29).

- dans le domaine des technologies appropriées, voyez le GRET. Cet organisme possède un centre de documentation très intéressant. Vous y trouverez beaucoup de rapports, thèses, compte-rendus d'expériences, fiches techniques, dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, de l'habitat et de la construction, de la santé, des machines artisanales, de la transformation des produits alimentaires.

Et vous pourrez vous abonner à son bulletin d'information: "RESEAUX - Recherche et développement".

2) Sur des problèmes scientifiques "de base".

2.1. Géologie, pédologie, climatologie.



Courez à l'ORSTOM.

2.2. Hydrologie.

L'ORSTOM peut vous aider, mais peut-être aussi l'ENGREF (Centres de Paris et de Montpellier) et le CNRS.

2.3. Hydrobiologie et océanographie.

Allez voir l'ORSTOM.

2.4. Sciences du monde végétal.



Vous gagneriez à fréquenter les instituts du CIRAD et en particulier l'IRAT (voir p.36) et le CTFT (en ce qui concerne les forêts et l'agroforesterie), mais aussi l'INRA. Dans le domaine des forêts, il ne faut pas oublier la Bibliothèque Forestière de l'ENGREF à Nancy. Quant à l'ORSTOM, il ne restera sûrement pas "sec" sur le sujet.

2.5. Sciences du monde animal.



L'ITEMVT et l'INRA devraient vous répondre.

2.6. Sciences sociales.

Voyez le CNRS et l'ORSTOM.

2.7. Sciences de l'ingénieur.

- hydraulique: ENGREF
- génie rural: ENGREF
- génie civil: BCEOM
- machinisme: CEEMAT.

REMARQUES.



. Nous en sommes désolés. Pour vous éviter ce genre de désagrément, il vaut mieux téléphoner directement à l'organisme qui vous intéresse

pour vérifier que la réponse à votre question vous sera bien fournie. Le cas échéant, il vous aiguillera.

. Dans chaque domaine, nous ne vous avons suggéré que quelques organismes: ce ne sont bien entendu pas les seuls à pouvoir vous répondre. En fait, on peut presque dire qu'il y a de tout partout.

. Si vous ne savez pas comment vous orienter, face à un problème précis, téléphonez à AGRIDOC INTERNATIONAL, à l'ADBS groupe sectoriel "PED" (tél: (1) 555 55 16) ou au CIFACE. Il y a fort à parier qu'ils sauront vous aider.

. Enfin, si vous voulez savoir où peut se trouver l'information en dehors des organismes que nous avons cités, consultez la liste de l'ADBS groupe sectoriel "PED", et le répertoire "Tiers-Monde, que faire ?" du SILONG (voir bibliographie et carnet d'adresses).

II.2/ En vous formant.

Vous pouvez en particulier faire les stages (d'été) de formation continue proposés par le CIFACE (voir p.24).

III- Sur place.

III.1/ Vous avez besoin d'un renseignement.

- prospectez les sources d'information disponibles sur place (cf. carnet d'adresses p.53), sans oublier d'aller jeter un coup d'oeil dans les Missions d'Aide et de Coopération (leurs coordonnées figurent dans le carnet d'adresses, p.15 et 16); mais il semble qu'ils n'aient pas grand chose (plutôt des informations d'ordre général). Peut-être pourront-ils vous aiguiller.

Si vous êtes en Afrique, vous pouvez consulter le carnet d'adresses, p.6 à 14: nous y avons reporté quelques adresses qui pourraient vous être utiles.

- en écrivant à AGRIDOC INTERNATIONAL (voir p.17) si vous ne savez pas précisément à qui vous adresser, ou aux organismes possédant un service QUESTION-REPONSE: voyez p.49.

III.2/ Vous avez besoin de vous abonner, ou de vous faire envoyer des ouvrages.

- adressez-vous à AGRIDOC-INTERNATIONAL.

- écrivez directement aux organismes diffuseurs d'ouvrages: instituts du CIRAD, FAO, GRET, INRA, OCDE (Centre de Développement), ORSTOM.

IV- De retour en France.

Votre expérience peut sans doute servir à d'autres coopérants. Le CIFACE en particulier fait appel aux bonnes volontés pour l'aider à constituer des dossiers de renseignements par pays et, si vous l'y autorisez, il ajoutera votre nom à son fichier d'anciens coopérants.



ALORS JE VOUS AVERTIS !
LE SPIDERLAND, C'EST BEAU,
MAIS LES TARANTULAIRES...
QUELLE BANDE DE MAL ENBOUCHES !!!
IL VAUT MIEUX ETRE PREVENU !!!

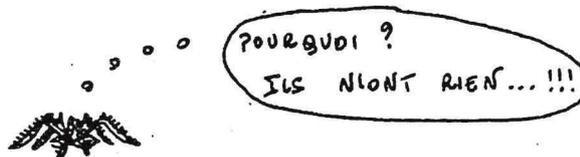
Il peut également être très intéressant que vous fassiez mieux connaître vos rapports de mission.

- CONCLUSION -

Cette conclusion sera plutôt une réflexion sur le rôle que devraient, ou pourraient jouer les ambassades ou les Missions d'Aide et de Coopération en matière d'appui documentaire aux coopérants.

Un certain nombre d'organismes que nous avons été voir ont attiré notre attention sur ce point. Il se trouve que beaucoup d'entre eux leur envoyaient systématiquement de l'information: bulletins, sélections de références bibliographiques, catalogues de publications... et qu'ils ont arrêté en s'apercevant qu'ambassades et MAC ne les faisaient pas suivre ou ne les communiquaient qu'à des "chefs de file" qui "stockaient" tout.

Quant aux coopérants, lorsqu'on leur demande s'ils se sont adressés à ces structures, ils répondent:



Voilà qui est finalement très dommage (même si certaines MAC font exception). En effet, il serait intéressant pour tout le monde qu'ambassades ou MAC deviennent des relais de diffusion de l'information entre les innombrables organismes français et internationaux et les coopérants:

- ce serait avantageux pour les organismes qui pourraient tout envoyer en bloc à un seul correspondant.
- ce serait avantageux pour les coopérants qui sauraient où trouver l'information.

Evidemment pour cela, il faudrait disposer dans chaque ambassade ou MAC d'un local et d'au moins un(e) documentaliste (certaines MAC en disposent déjà)... Alors ! Mais on peut toujours rêver...

- CARNET D'ADRESSES -

- ADRESSES EN FRANCE ET NOMS DE
PERSONNES à CONTACTER -

ACA

98, rue de l'Université
75007 PARIS
Tél: (1) 550 34 38

Contacteur Melle LE COUR GRAND-MAISON.

ACTUEL-DEVELOPPEMENT

Siège social
18, rue Friant
75007 PARIS
Tél: (1) 539 94 23.

Service des abonnements
BSI 49, rue de la Vanne
92120 MONTROUGE
Tél: (1) 656 89 00.

AGRIDOC INTERNATIONAL

Voir BDPA.

Contacteur Mme d'HEBRAIL ou Melle LEPRINCE.

ADBS

5, avenue Franco-Russe
75007 PARIS
Tél: (1) 555 55 16

Antenne Documentation SAHEL

Voir OCDE, Centre de Développement.

Contacteur Mme BEUDOT.

BANQUE MONDIALE

Voir BIRD.

BCEOM

15, square Max Hymans
75015 PARIS
Tél: (1) 320 14 10

Contacteur Mr QUENNESSON.

BDPA

Immeuble Le Béarn
27, rue Louis Vicat
75738 PARIS CEDEX 15
Tél: (1) 638 34 75

BIRD

Office Européen
66, avenue d'Iéna
75116 PARIS
Tél: (1) 723 54 21

BLACT

Voir CIFACE.

CCCE

Cité du Retiro
35/37 rue Boissy d'Anglas
75379 PARIS CEDEX 08
Tél: (1) 266 93 66

Contacteur Mr GIUILY.

CEEMAT

Parc de Tourvoie
92160 Antony
Tél: (1) 668 61 02

Contacteur Mlle PATTIER.

CEPAZE

18, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél: (1) 544 68 75

Contacteur Mr CLAMAGIRAND.

CFECTI

Voir CIFACE.

CIFACE

6, rue de Marignan
75008 PARIS
Tél: (1) 256 45 71

Contacteur Mme GARRAUD.

CIRAD

42, rue Scheffer
75116 PARIS
Tél: (1) 704 32 15

Contacteur Mlle HARTMANN.

CLUB DU SAHEL

OCDE
2, rue André Pascal
75775 PARIS CEDEX 16.

CNRS

Direction de l'Information Scientifique et Technique
Centre de Documentation Sciences Humaines
54, boulevard Raspail
B.P. 140
75260 PARIS CEDEX 06
Tél: (1) 544 38 49

Contacteur Mme OLLAGNE.

CTFT

45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél: (1) 873 32 95

Contacteur Mlle LEGRIS.

Documentation Française

29, quai Voltaire
75007 PARIS
Tél: (1) 261 50 10.

ENGREF

Centre de Montpellier
Domaine de La Valette
Av. du Val de Montferrand
B.P. 5093
34033 MONTPELLIER CEDEX
Tél: (67) 54 46 96

Centre de Nancy
14, rue Girardet
54042 NANCY CEDEX
Tél: (8) 335 10 20

Centre de Paris

19, av. du Maine
75732 PARIS CEDEX 15
Tél: (1) 544 38 86

Contacteur Mr BREGER ou Mme KERURIEN.

FAO

Direction Générale
Via delle Terme de Caracalla
1-00100 ROME.

GRET

30, rue de Charonne
75011 PARIS
Tél: (1) 338 60 60

Contacteur Mlle DUBOSQ.

IEMVT

10, rue Pierre Curie
94700 MAISONS-ALFORT CEDEX
Tél: (1) 368 88 73

Contacteur Mr MARTZLOFF.

INRA

Unité Centrale de Documentation
Route de Saint-Cyr
78000 VERSAILLES
Tél: (1) 021 74 22. Poste 459.

Contacteur Mr LACAN.

IRAT

Centre de Documentation
45 bis, rue de la Belle-Gabrielle
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél: (1) 876 12 33.

Contacteur Mme TRAN MINH.

ISTED

52, rue Madame
75006 PARIS
Tél (1) 544 73 80.

ISTOM

4, quai Georges V
76600 LE HAVRE
Tél: (35) 42 07 78.

**Ministère des Relations Extérieures
Coopération et Développement**

Centre de Documentation
1 bis, avenue de Villars
75700 PARIS
Tél: (1) 555 95 44

Contactez Mlle RAGEAU.

OCDE

Centre de Développement
94, rue Chardon-Lagache
75016 PARIS
Tél: (1) 524 95 86

Contactez Mlle CORNELIS.

ORSTOM

70, route d'Aulnay
93140 BONDY
Tél: (1) 847 31 95

Contactez Mlle PERROT ou Mme MASSONI.

SILONG

Voir Ministère des Relations Extérieures, Coopération et
Développement
Tél: (1) 555 95 44.

SOGREAH

6, rue de Lorraine
38130 ECHIROLLES
Tél: (76) 09 80 22.

TELESYSTEMES QUESTEL

83/85, bd Vincent Auriol
75013 PARIS
Tél: (1) 582 64 64.

- CENTRES DE DOCUMENTATION A L'ETRANGER, POUVANT
APPORTER UNE AIDE AUX COOPERANTS -

BENIN.

Direction de la Planification d'Etat
Service de Documentation
B.P. 239
Cotonou.

Complexe Polytechnique Universitaire
Bibliothèque
B.P. 2009
Cotonou (Abomey-Calavi).

BURKINA FASO.

Autorité de Développement Intégré
de la Région du Liptako-Gourma
B.P. 619
Avenue Monseigneur Thevenoud
Ouagadougou.
Tél: (226) 345 62.

CEHO
Service de Documentation
B.P. 643
Ouagadougou.

Centre d'Etudes Economiques et Sociales
d'Afrique Occidentale
(CESAC)
B.P. 305
Bobo-Dioulasso.

Centre National de la Recherche Scientifique
et Technologique (CNRST)
B.P. 7047
Ouagadougou.
Tél: (226) 323 94
Tél: (226) 323 95.

Centre ORSTOM
Bibliothèque
B.P. 182
Ouagadougou.
Tél: (226) 321 14

CILSS
Service de Documentation
B.P. 7049
Ouagadougou.

Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques
CIEH
Centre de Documentation
B.P. 369
Ouagadougou.
Tél: (226) 335 18
Tél: (226) 334 76.

Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Équipement Rural
(EIER)
Bibliothèque
B.P. 7023
Ouagadougou;
Tél: (226) 335 28.

Institut Panafricain pour le Développement
Afrique de l'Ouest / Sahel
IPD/AOF
B.P. 1756
Ouagadougou.
Tél: (226) 368 73.

Société Africaine d'Etudes et de Développement
(SAED)
Service de Documentation
B.P. 593
Ouagadougou
Tél: (226) 330 52
Tél: (226) 330 53.

CAMEROUN.

Ecole Nationale de Technologie
Bibliothèque
B.P. 510
Yaoundé.

Ministère de l'Economie et du Plan
Service des Etudes et de la Documentation
Yaoundé.

Office National de la Recherche Scientifique
et Technique
(ONAREST)
Division de la Documentation et des Publications
B.P. 1457
Yaoundé.
Tél: (237) 22 16 50
Tél: (237) 22 16 86

Société d'Etudes pour le Développement de l'Afrique
(SEDA)
Centre de Documentation
Yaoundé.

CONGO.

Centre National de Documentation
Le Plateau
Brazzaville.

Ministère du Plan
Centre de Documentation
B.P. 64
Brazzaville.

Ministère du Tourisme et de l'Environnement
Direction Générale de l'Environnement
B.P. 958
Brazzaville.

ORSTOM
Bibliothèque
B.P. 184
Brazzaville.
Tél: (242) 81 03 22

Point Focal National du Système International
de Références au Congo
B.P. 958
Brazzaville.
Tél: (242) 81 39 22

COTE D'IVOIRE.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
Service autonome de la Documentation et des Archives
B.P.V. 196
Abidjan.
Tél: (225) 32 06 88

Bibliothèque de l'Institut National Supérieur de
l'Enseignement Technique (INSET)

B.P. 79

Abidjan.

Tél: (225) 44 42 88

Tél: (225) 44 45 01

Bibliothèque de l'ORSTOM

Centre d'Adiopodoume

B.P. 20

Abidjan

Centre de Petit Bassam

B.P. 4293

Abidjan.

Service de Documentation du Centre Ivoirien
du Commerce Extérieur

B.P.V. 68

Abidjan.

Tél: (225) 32 08 33

Chambre de Commerce de la Côte d'Ivoire

01 B.P. 1399

Abidjan.

Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
(ENSTP)

Centre de Documentation

Yamoussoukro.

Tél: (225) 64 01 00

Tél: (225) 64 02 60

Institut Africain pour le Développement
Economique et Social

(INADES)

Bibliothèque

08 B.P. 8 Abidjan 08

15 Avenue Jean Mermoz

Abidjan Cocody.

Tél: (225) 44 15 94

Tél: (225) 44 20 59

GABON.

Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Centre de Documentation

B.P. 2245

Libreville.

Ministère de la Planification du Développement
et de la Participation
Service Cartographie et Documentation
B.P. 277
Libreville.

MADAGASCAR.

Centre d'Information Technique et Economique
(CITE)
B.P. 74
1 bis, Lalane Lumumba
Tananarive (Antananarivo).
Tél: (261) 253 86

MALI.

Direction Générale de l'Hydraulique
et de l'Energie.
B.P. 66
Bamako.

Ecole Nationale des Ingénieurs
B.P. 242
Bamako.

Ministère de l'Agriculture
Institut d'Economie Rurale
Division de la Documentation et de l'Information
B.P. 258
Bamako.
Tél: (223) 22 26 05.

Réseau Sahélien d'Information et de
Documentation et Technique Scientifique
(RESADOC)
Institut du Sahel
B.P. 1530
Bamako.
Tél: (223) 22 21 48.

MAROC.

Centre Africain de Formation et de Recherche
(CAFRAD)
Service de Documentation
B.P. 310
19, Abou Al Abar Maari
Tanger.

Centre National de Documentation

B.P. 826

Haut Agdal

Rabat

Tél: (212/7) 749 44

Tél: (212/7) 731 31

Tél: (212/7) 731 32.

Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement
du Territoire

Service de l'Information et des Programmes Educatifs
(SIPE)

Rabat.

Tél: (212/7) 653 70

Tél: (212/7) 602 62 à 64.

Secrétariat d'Etat au Plan

Bibliothèque

B.P. 178

Rabat.

Tél: (212/7) 642 25.

MAURITANIE.

Institut Mauritanien de Recherche Scientifique

Service de Documentation

B.P. 178

Nouakchott.

Ministère du Plan

Bibliothèque

Nouakchott.

NIGER.

Autorité du Bassin du Niger

(ABN)

Centre de Documentation

B.P. 933

Niamey.

Tél: (227) 72 36 41.

Institut Géographique National

Niamey.

Institut de Recherche en Sciences Humaines
(IRSH)
Université de Niamey
Bibliothèque
B.P. 318
Niamey.
Tél: (227) 72 31 41.

Institut National de Recherches Agronomiques Niger
(INRAN)
B.P. 225
Niamey.

Institut Pratique de Développement Rural
(IPDR)
B.P. 252
Niamey.

Office de l'Energie Solaire
(ONERSOL)
B.P. 621
Niamey.

ORSTOM
B.P. 223
Niamey.

RWANDA.

Université Nationale du Rwanda
Bibliothèque Universitaire
B.P. 117
Butare.

SENEGAL.

Centre National de Documentation Scientifique
et Technique
(CNDST)
B.P. 3218
Dakar.
Tél: (221) 22 44 75.

Ecole Nationale d'Economie Appliquée
(ENEA)
Centre de Documentation
B.P. 5084
Route de Ouakam
Dakar.

Institut Fondamental d'Afrique Noire
(IFAN)
Bibliothèque
B.P. 206
Dakar.
Tél: (221) 22 00 90.

Institut Sénégalais de Recherche Agronomique
(ISRA)
B.P. 3120
Dakar.

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal
(OMVS)
Centre de Documentation
B.P. 383
Rue Duret
Saint-Louis.
Tél: (221) 61 18 88.

Société Nouvelle des Etudes de Développement en Afrique
(SNEDA)
Service de Documentation
B.P. 2084
142, rue de Bayen
Dakar.
Tél: (221) 21 22 31
Tél: (221) 22 68 51.

TCHAD.

Institut National Tchadien pour les Sciences Humaines
Bibliothèque
B.P. 503
N'Djamena.
Tél: (235) 39 19.

TOGO.

Banque Ouest Africaine de Développement
(BOAD)
Service de Documentation
B.P. 1172
Lomé.

Ministère du Plan
Service de Documentation
B.P. 2818
Lomé.
Tél: (228) 37 51
Tél: (228) 37 52.

Société Togolaise d'Etudes et de Développement
(SOTED)
Centre de Développement
B.P. 4287
Lomé.
Tél: (228) 21 61 79.

TUNISIE.

Centre de Documentation Nationale
(CND)
9, rue Hocker Doolittle
Le Belvédère
Tunis.
Tél: (216/1) 289 616.

Centre National de Documentation Agricole
(CNDA)
B.P.
Tunis.
Tél: (216/1) 282 608
Tél: (216/1) 281 049.

ZAIRE.

Centre Culturel Français
(CCF)
Service de Documentation
Ambassade de France
B.P. 7861
Kinshasa.
Tél: (243) 30 066.

Source: "Appui documentaire aux coopérants" - Direction des
Affaires Economiques et Internationales (Ministère de l'Urba-
nisme et du Logement).

MISSIONS DE COOPERATION

| ETATS | CAPITALES | B.P. | TEL. | CHEFS DE MISSION |
|--------------------|----------------|---------------------|-------------------------------|-----------------------|
| BENIN | COTONOU | 476 | (19-33-229) 30.08.24 | M. MICHEL MONTFORT |
| BURUNDI | BUJUMBURA | 1190 | (19-33-257) 64.64 | M. JACQUES BONNAMOUR |
| CAMEROUN | YAOUNDE | 1616 | (19-237) 22.44.43 | M. GEORGES MARTRES |
| CENTRAFRIQUE | BANGUI | 934 | (19- 236) 61.28.24 | M. MICHEL CUINGUET |
| COMORES | MORONI | | (19-33-269) 25.91 | M. GILBERT DAILLY |
| CONGO | BRAZZAVILLE | 2175 | (19 -242) 81.15.03 | M. GERARD LA COGNATA |
| COTE D'IVOIRE | ABIDJAN | 1839 | (19-225) 32.60.45 | M. FRANCIS PLATEAU |
| DJIBOUTI | DJIBOUTI | 526/183 | (19-253) 35.35.13 35.19.76 | M. YVES DOMINONI |
| GABON | LIBREVILLE | 2105 | (19-241) 76.20.31 | M. FRANCOIS CHAPPELET |
| GUINEE BISSAU | BISSAU | 105 | (19-33-245) 25.73 | M. GERARD SALLIER |
| GUINEE EQUATORIALE | MALABO | | (19-33-240) 33.11 | M. JEAN MAGNIN |
| HAITI | PORT AU PRINCE | 102, av. John Brown | (19-509) 2.3925 | M. BERNARD HADJADJ |
| HAUTE-VOLTA | OUAGADOUGOU | 510 | (19-226) 33.22.70 33.43.77 | M. FRANCOIS MININ |
| ILE MAURICE | PORT LOUIS | 14 rue St Georges | (19-33-230) 08.41.03 | M. FRANCOIS CAPPELLE |
| GUINEE | CONAKRY | | | M. DANIEL JOUANNEAU |

| | | | | |
|---------------------------|-------------------------|------------------|----------------------------------------------|-------------------------|
| MADAGASCAR | ANTANANARIVO | 834 | (I9-26I) 22.12.95 | M. JEAN-CLAUDE CORBEL |
| MALI | BAMAKO | 84 | (I9-223) 22.33.28 | M. JEAN BOULOGNE |
| MAURITANIE | NOUAKCHOTT | 203 | (I9-33-222) 52I.2I | M. GABRIEL MASSA |
| NIGER | NIAMEY | 494 | (I9-33-227) 72.24.3I | M. BERNARD MILLET |
| RWANDA | KIGALI | 534 | (I9-33-250) 52.30 20.74 | M. RENE FORCEVILLE |
| SAO TOME et PRINCIPE | SAO TOME | II5 | (I9-33-239) 222.66 | M. GUY BABIN |
| SAINTE-LUCIE | CASTRIES | | (I9-I-809) 45.239.88 | M. GERARD JACQUET |
| SENEGAL | DAKAR | 20I4 | (I9-22I) 22.38.I2 22.38.78 | M. JEAN FRANCOIS CORDET |
| SEYCHELLES | VICTORIA Ile de Mahé | Ambassade 478 | (I9-33-248) 22I.90 | M. PHILIPPE ZELLER |
| TCHAD | NADJAMENA | 898 | (I9-33-235) 34.22 25.78 | M. MICHEL LUNVEN |
| TOGO | LOME | 9I | (I9-33-228) 2I.2I.27 2I.2I.28 2I.3I.73 | M. YVES MAIRE |
| ZAIRE | KINSHASA | 786I | (I9-33-243) 255.66 | M. CLAUDE LECHIGUERO |
| République du CAP VERT | PRAIA | C.P. 82 | (I9-33-238) 642 | M. RAYMOND PAILLE |

- BIBLIOGRAPHIE -

- Association IBISCUS.

"IBISCUS. Système d'information sur les PED". Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement.
Octobre 1983.

- BDPA.

"Guide de l'Agent de Développement rural". Agence de Coopération Culturelle et Technique - Conseil International de la Langue Française. PUF, 1983.

- BDPA / AGRIDOC INTERNATIONAL.

"Appui documentaire aux cadres du Développement Rural et des Etablissements d'Enseignement Agricole. Compte-rendu d'activités. 16 mars 1984 au 15 mars 1985".
Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement.

- Blanchard P. et Clary A.

"Rapport d'évaluation. L'appui documentaire aux assistants techniques".
Ministère des Relations Extérieures. - Coopération et Développement. Mars-Juin 1983.

- CIFACÉ.

"Personnels de coopération". Bulletin de liaison du CIFACE, n°38. Janvier 1985.

- DAEI.

"Appui documentaire aux coopérateurs".
Ministère de l'Urbanisme et du Logement
(remis à jour périodiquement).

- FAO.

"Formation pour l'Agriculture et le Développement Rural"
(remis à jour périodiquement).

- GRET.

"La lettre du réseau RECHERCHE-DEVELOPPEMENT"
(trimestriel).

"RESEAUX - Technologie et Développement"
(bimestriel).

- IEMVT.

"Rapport d'activité. Année 1983".

"La Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux"
(trimestriel).

- PERSONNES CONTACTEES -

ANQUEZ Michel.

Conseil Général du GREF
30, rue Las Cases
75340 PARIS CEDEX 07.
Tél: (1) 555 95 50.

AVIRON-VIOLET Jacques.

(ICGREF)
Ministère de l'Agriculture
Service de l'Hydraulique
19, avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15.
Tél: (1) 544 38 86.

GADELLE François.

Ministère de l'Agriculture
Direction du Génie Rural
B.P. 155 BAMAKO (MALI).
Tél: 222 605.

JAUJAY Jean.

CCCE
Cité du Retiro
35/37, rue Boissy d'Anglas
75379 PARIS CEDEX 06.
Tél: (1) 266 93 66.

MANGE Philippe.

Ministère de l'Agriculture
DIAA
35, rue Saint-Dominique
74007 PARIS.
Tél: (1) 550 32 50.

MARTIN Marc-Antoine.

CCCE
Cité du Retiro
35/37, rue Boissy d'Anglas
75379 PARIS CEDEX 06.
Tél: (1) 266 93 66.

Les autres personnes contactées sont mentionnées dans la première partie du carnet d'adresses (Adresses en France).

- A N N E X E S -

- SOMMAIRE -

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Signification des sigles utilisés..... | 1 |
| Organismes membres de l'ISTED..... | 4 |
| Les membres du réseau URBAMET..... | 5 |
| Répartition des thèmes sur le développement entre les bases françaises..... | 7 |
| Questionnaire AGRIDOC INTERNATIONAL..... | 9 |
| Liste des publications du Ministère des Relations Extérieures Coopération et Développement..... | 13 |
| Délais de commande AGRIDOC INTERNATIONAL..... | 27 |
| Pays du ressort du Ministère des Relations Extérieures..... | 28 |
| Tarifs des principales banques citées dans le rapport..... | 29 |

- SIGNIFICATION DES SIGLES
UTILISES -

ACA : Agence Coopération et Aménagement.

ADBS : Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés.

AFME : Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.

BCEOM : Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer.

BDPA : Bureau pour le Développement de la Production Agricole.

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ("Banque Mondiale").

BLACT : Bureau de Liaison des Agents de Coopération Technique.

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

CAB : Commonwealth Agricultural Bureaux.

CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique.

CEEMAT : Centre d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tropical.

CEPAZE : Centre d'Echange et de Promotion des Artisans en Zone à Equiper.

CFECTI : Centre de Formation des Coopérants Culturels et Techniques Internationaux.

CIFACE : Centre d'Information et de Formation des Agents en Coopération et à l'Etranger.

CILSS : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agromomique pour le Développement.

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.

CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement.

CRTA : Centre de Recherches sur les Trypanosomoses Animales.

CTFT : Centre Technique Forestier Tropical.

DSA : Département Systèmes Agraires.

ENGREF : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

FAO : Food and Agriculture Organisation.

GERDAT : Groupement d'Etudes et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale.

GERSAR : Groupement d'Etudes et de Réalisation des Sociétés d'Aménagement Régional.

GRDR : Groupe de Recherche pour le Développement Rural dans le Tiers-Monde.

GRET : Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques.

IEMVT : Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux.

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique.

IRAT : Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des cultures vivrières.

IRCA : Institut de Recherches sur le CAoutchouc.

IRCC : Institut de Recherche du Café, du Cacao et autres plantes stimulantes.

IRCT : Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques.

IRFA : Institut de Recherches sur les Fruits et Agrumes.

IRHO : Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux.

IRI : Industrial Research Institute.

ISTED : Institut des Sciences et des Techniques de l'Equipement et de l'Environnement pour le Développement.

ISTOM : Institut Supérieur Technique Outre-Mer.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations-Unies.

ORSTOM : Office National de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, maintenant: Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement.

PED : Pays en Développement.

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement.

PRIFAS : Programme de Recherches Interdisciplinaires Français sur les Acridiens du Sahel.

SATIS : Socially Appropriate Technology International Information Services.

SILONG : Service d'Information et de Liaison avec les ONG.

SOGREAH : Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques.

VSN : Volontaire du Service National.

- ORGANISMES MEMBRES DE L'ISTED -
(Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement
et de l'Environnement pour le Développement)

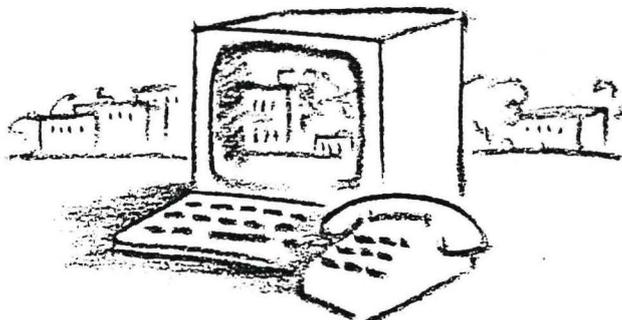
- ACA : Agence Coopération et Aménagement.
- BCEOM : Bureau Central d'Études pour les Équipements d'Outre-Mer.
- CEBTP : Centre Expérimental de Recherche et d'Études du Bâtiment et des Travaux Publics.
- CETUR : Centre d'Études des Transports Urbains.
- CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.
- ENPC : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.
- ENTE : Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement.
- ENTPE : Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État.
- ESTP : Ecole Spéciale des Travaux Publics.
- IGN : Institut Géographique National.
- IRT : Institut de Recherche des Transports.
- LCPC : Laboratoire Central des Ponts et Chaussées.
- SETRA : Service d'Études Techniques des Routes et Autoroutes.
- STU : Service Technique de l'Urbanisme.

Source: "Appui documentaire aux coopérateurs". Direction des Affaires Économiques et Internationales. Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

URBANET.

LES MEMBRES DU RÉSEAU

au 1.4.1984



AGENCE COOPÉRATION ET AMÉNAGEMENT (ACA)
98, rue de l'Université
75007 - PARIS
Tél. : (1) 550.34.38
Télex. 210 311 F PUBLI CODE 860

AGENCE D'URBANISME DE DUNKERQUE (AGUR)
20, avenue de la Libération
59040 - DUNKERQUE
Tél. : (28) 63.52.31

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE (AGAM)
B.P. 233
271, Corniche Kennedy
13007 - MARSEILLE CEDEX 1
Tél. : (91) 52.90.50

AGENCE DES CITÉS UNIES POUR LES
TRANSPORTS URBAINS
Via Garibaldi 23
10121 TORINO
ITALIE
Tél. : (19-39) 11.54.34

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE
L'HABITAT (ANAH)
17, rue de la Paix
75002 - PARIS
Tél. : (1) 260.35.30 - 261.57.23

BUREAU CENTRAL POUR LES ÉQUIPEMENTS
D'OUTRE-MER (BCEOM)
15, square Max-Hymans
75741 - PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 320.14.10

CENTRE D'ÉTUDES DES TRANSPORTS URBAINS
(CETUR)
8, avenue Aristide-Briand
92220 - BAGNEUX
Tél. : (1) 657.11.47

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE
L'ÉQUIPEMENT D'AIX-EN-PROVENCE
10, avenue de l'Europe
Z.I. Les Milles
13605 - AIX-EN-PROVENCE
Tél. : (42) 59.99.10

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE
L'ÉQUIPEMENT DE BORDEAUX
72, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
B.P. 57
33019 - BORDEAUX
Tél. : (56) 47.14.24

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES
DE L'ÉQUIPEMENT NORD-PICARDIE
DOCAMENOR
B.P. 275
2, rue de Bruxelles
59019 - LILLE
Tél. : (20) 56.92.88

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE
L'ÉQUIPEMENT DE NORMANDIE-CENTRE (CETE
ROUEN)
Chemin de la Poudrière
76120 - LE GRAND-QUEVILLY
Tél. : (35) 63.81.21

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION SUR LES
PYRÉNÉES (CRIP)
109 bis, rue Vauquelin
31058 - TOULOUSE
Tél. : (61) 41.11.05

COMISION DE PLANEAMIENTO Y COORDINACION
DEL AREA METROPOLITANA DE MADRID.
MINISTERIO DE OBRAS Y URBANISMO (COPLACO)
Chef du service Information
Plaza San Juan de la Cruz
2330200 - MADRID 3 - ESPAGNE

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS
7, square Morisson
59800 - LILLE
Tél. : (20) 57.30.27

DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
(DATAR)
1, avenue Charles-Floquet
75007 - PARIS
Tél. : (1) 783.61.20

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE CHARENTE-MARITIME (DDE)
B.P. 506
17021 - LA ROCHELLE CEDEX
Tél. : (46) 41.92.33

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE L'OISE (DDE)
Boulevard Amyot-d'Inville
B.P. 317
60021 - BEAUVAIS CEDEX
Tél. : (4) 448.48.66

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA SOMME (DDE)
Centre administratif
Boulevard du Port - B.P. 2612
80026 - AMIENS
Tél. : (22) 81.15.15

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE SEINE-SAINT-DENIS (DDE-GEP)
B.P. 180
93003 - BOBIGNY CEDEX
Tél. : (1) 830.12.12

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU NORD (DDE)
Cité administrative - B.P. 3462
59019 - LILLE CEDEX
Tél. : (20) 52.00.25

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU PAS-DE-CALAIS (DDE)
Avenue Winston-Churchill
62041 - ARRAS
Tél. : (21) 21.50.07

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU VAL-D'OISE (DDE)
Préfecture du Val-d'Oise
95010 - CERGY-PONTOISE
Tél. : (3) 030.92.60

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU VAL-DE-MARNE (DDE-GEP)
Route de Choisy
94011 - CRÉTEIL
Tél. : (1) 898.91.70

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU VAR (DDE)

244, avenue de l'Infanterie-de-Marine
B.P. 1202
83070 - TOULON CEDEX
Tél. : (94) 42.90.00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT
D'ILE-DE-FRANCE (DREIF)

Documentation
21-23, rue Miollis
75015 - PARIS
Tél. : (1) 567.55.03

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE (UPAG)

10, galerie des Baladins
38100 - GRENOBLE
Tél. : (76) 23.31.72

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES

28, rue des Saints-Pères
75007 - PARIS
Tél. : (1) 260.14.80

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA
VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE
(EPACERGY)

B.P. 47
95012 - CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. : (3) 031.23.93

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA
VILLE NOUVELLE D'ÉVRY (EPEVRY)

Service documentation
Avenue de la Préfecture
91011 - ÉVRY
Tél. : (6) 077.82.00

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA
VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLÉE
(EPAMARNE)

Boulevard Pierre-Carle - NOISIEL
77426 - MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 02
Tél. : (6) 005.90.20

GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉCHANGES
TECHNOLOGIQUES (GRET)

34, rue Dumont-d'Urville
75015 - PARIS
Tél. : (1) 502.10.10

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET
D'ENVIRONNEMENT (IATEUR)

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES
57 bis, rue Pierre-Taittinger
51096 - REIMS CEDEX
Tél. : (26) 08.21.21

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE
LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE (IAURIF)

21-23, rue Miollis
75732 - PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 567.55.03

INSTITUT D'INFORMATION ET DE
DOCUMENTATION EN SCIENCES SOCIALES ET
HUMAINES (CSIC-ISOC)

Vitrubio 4-6^o
MADRID 6 - ESPAGNE
Tél. : (19 34) 1 262.77.55

INSTITUT D'URBANISME DE GRENOBLE
(IUG GRENOBLE)

2, rue François-Raoult
38000 - GRENOBLE
Tél. : (76) 87.24.28

INSTITUT D'URBANISME DE L'ACADÉMIE DE
PARIS

UNIVERSITÉ DE PARIS VIII (Seine-St-Denis)
3, rue de la Liberté
93200 - SAINT-DENIS
Tél. : (1) 821.63.64

INSTITUT D'URBANISME DE PARIS
(IUP CRÉTEIL)

UNIVERSITÉ DE PARIS-VAL-DE-MARNE
Avenue Charles-de-Gaule
94000 - CRÉTEIL
Tél. : (1) 207.90.38

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE D'OUTRE-MER (ORSTOM)

70-74, route d'Aulnay
93140 - BONDY
Tél. : (1) 847.31.95

SERVICE DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE
L'URBANISME ET DU LOGEMENT (DIVISION
AUDIOVISUELLE)

2, avenue du Parc-de-Passy
75016 - PARIS
Tél. : (1) 503.96.21

SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME (STU)
CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME
(CDU)

64, rue de la Fédération
75015 - PARIS
Tél. : (1) 567.35.36

UNIVERSITÉ DE DIJON
SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION
CONTINUE EN BOURGOGNE (SUFJOB)

B.P. 138
6, boulevard Gabriel
21100 - DIJON
Tél. : (80) 65.43.98 ou 65.39.26

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE
UER DE GÉOGRAPHIE

191, rue Saint-Jacques
75005 - PARIS
Tél. : (1) 329.01.47

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

4, rue Beaubourg
75004 - PARIS
Tél. : (1) 271.26.70

VILLE DE PARIS, DIRECTION DE LA VOIRIE,
SERVICE DES ÉTUDES ET RECHERCHES

13, rue Pavée
75004 - PARIS
Tél. : (1) 272.65.50

| |
|---------------------------------------------------------------------------|
| REPARTITION DES THEMES SUR LE DEVELOPPEMENT ENTRE LES BASES FRANCAISES |
|---------------------------------------------------------------------------|

1) Thèmes retenus pour IBISCUS.

ADMI : Cadre, Administratif, Juridique, Politique
AGRI : Agriculture, Agronomie, Economie agricole
COME : Commerce, Prix
COOP : Coopération, Relations internationales
CULT : Culture, Art et Religion
EDUC : Education, Formation
ELEV : Elevage, Zoologie, Pêche
ENER : Energie, Matière première (frontière avec GEODE)
ENVI : Environnement, Habitat, Forêt
FINE : Finances, Comptabilité publique
GENI : Génie rural, Génie civil, Equipement
GEOP : Cadre physique
GEST : Gestion, Entreprise, Comptabilité
INAA : Industrie agroalimentaire
INDU : Industrie, Artisanat
INFO : Information, Informatique, Méthodologie
MECO : Macroéconomie, Comptabilité nationale
SANT : Santé, Biologie, Nourriture
SOCI : Société, Démographie, Milieu humain
TRAN : Transport (frontière avec URBAMET)
TRAV : Travail

2) Thèmes "Développement" traités par d'autres bases.

Voir page suivante .

Source: "IBISCUS - Système d'information sur les Pays en Développement". Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement. Octobre 1983.

2) Thèmes "Développement" couverts par d'autres bases.

| Nom de la base | Organisme responsable | Domaines couverts par la base internationale de développement | Serveur public |
|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| PASCAL | CDST/CNRS | Médecine Tropicale | ESA- QUESTEL |
| FIESTA | CEDOCAR | Plante, maladie et médecine tropicales | CEDOCAR (en producteur) |
| BIRD | Centre inter. de l'enfance | La femme et l'enfant, santé publique | G. CAM |
| FRANCIS | CDSH/CNRS | Sciences humaines et sociales, Géographie, Ethnologie, Education, Sciences administratives | QUESTEL CIRCE G. CAM |
| GEODE et GEODE PASCAL | B.R.G.M. | Géologie, Mines, Hydrologie | QUESTEL |
| CEGET | CEGET | Géologie Tropicale | CIRCE |
| ISIDAT | C.I.R.A.D. | Agronomie Tropicale (en projet) | |
| FAIREC | IRFA | Fruits sous climats chauds | QUESTEL |
| URBAMET | IAURIF | Urbanisme, logement, aménagement du territoire | QUESTEL |
| ULYSSE | CFCE | Commerce international, entreprises françaises exportatrices | CFCE |
| ISIS | CCIP | Echanges extérieurs, Economie | G. CAM |
| LOGOS | Doc. Française | Coupures de presse, aspects politiques et économiques | QUESTEL |
| AGORA | France Presse | Dépêches de l'Agence | G. CAM |
| | GRET | Fichier sur les technologies appropriées (non informatisé) | |

AGRIDOC INTERNATIONAL

QUESTIONNAIRE

Afin de mieux connaître ses correspondants et de mieux répondre à leurs demandes, AGRIDOC INTERNATIONAL vous adresse ce questionnaire.

Si vous souhaitez devenir correspondant d'Agridoc International et bénéficier ainsi de l'appui documentaire, veuillez retourner ce questionnaire dûment rempli à :

AGRIDOC INTERNATIONAL
27 Rue Louis Vicat
75738 PARIS CEDEX 15
FRANCE

NB : La saisie informatique en cours du fichier des correspondants implique une codification que vous voudrez bien respecter.

INSCRIPTION

1. -NOM.....
- Prénom.....
- Monsieur ou Madame (cochez d'une croix)
- ADRESSE à laquelle vous désirez recevoir la correspondance d'Agridoc International
.....
.....
.....
- Téléphone..... Télex.....
- NOM de votre structure d'accueil (sigle et nom développé)
.....
.....

-PAYS d'accueil (entourez le numéro du pays dans lequel vous travaillez)

| | | | | | |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------|
| 20 | Algérie | 103 | Guadeloupe | 110 | Papouasie Nouvelle Guinée |
| 48 | Angola | 115 | Guatemala | 63 | Paraguay |
| 54 | Argentine | 30 | Guinée | 58 | Pérou |
| 77 | Bangladesh | 46 | Guinée Bissau | 76 | Philippines |
| <input type="checkbox"/> | Belize | 28 | Guinée Equatoriale | 23 | Réunion |
| 07 | Bénin | <input type="checkbox"/> | Guyana | 15 | Rwanda |
| 119 | Birmanie | <input type="checkbox"/> | Guyane Française | 132 | Sainte Lucie |
| 57 | Bolivie | 49 | Haiti | 117 | Salomon (Iles) |
| 131 | Botswana | 53 | Honduras | 133 | Salvador |
| 62 | Brésil | 75 | Inde | 138 | Sao Tome e Principe |
| 04 | Burkina | 72 | Indonésie | 02 | Sénégal |
| 33 | Burundi | 127 | Jamaïque | 17 | Seychelles |
| 102 | Guadeloupe | 36 | Kenya | 43 | Sierra Léone |
| 09 | Cameroun | 105 | Laos | 93 | Singapour |
| 123 | Cap Vert (Iles du) | 101 | Lesotho | 38 | Somalie |
| 12 | Centrafricaine (République) | 67 | Liban | 40 | Soudan |
| 134 | Chili | 29 | Libéria | 112 | Sri Lanka |
| 79 | Chine | 41 | Libye | <input type="checkbox"/> | Suriname |
| 60 | Colombie | 16 | Madagascar | 91 | Swaziland |
| 22 | Comores | 78 | Malaisie | 111 | Tahiti |
| 13 | Congo | 92 | Malawi | 121 | Tanzanie |
| 124 | Corée | 03 | Mali | 11 | Tchad |
| 130 | Costa Rica | 19 | Maroc | 71 | Thaïlande |
| 05 | Côte d'Ivoire | 104 | Martinique | 06 | Togo |
| 125 | Cuba | 114 | Maurice (Ile) | 18 | Tunisie |
| 47 | Djibouti | 01 | Mauritanie | <input type="checkbox"/> | Uruguay |
| <input type="checkbox"/> | Dominicaine (République) | 62 | Mexique | 61 | Venezuela |
| 120 | Dominique | 37 | Mozambique | 73 | Viet-Nam |
| 42 | Egypte | 51 | Nicaragua | 109 | Wallis et Futuna |
| 59 | Equateur | 08 | Niger | 14 | Zaire |
| 39 | Ethiopie | 31 | Nigeria | 34 | Zambie |
| 108 | Fidji (Iles) | 50 | Nouvelle Calédonie | 94 | Zimbabwe |
| 10 | Gabon | 35 | Ouganda | <input type="checkbox"/> | autre à préciser :..... |
| 99 | Gambie | 116 | Pakistan | | |
| 32 | Ghana | 113 | Panama | | |

2. TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL (entourez le n° correspondant)

- 01 Etablissement d'enseignement secondaire
- 02 Etablissement d'enseignement supérieur
- 03 Projet de développement
- 04 Ministère, direction ministérielle
- 05 Société de développement, hors société cotonnière
- 06 Institut de recherche
- 08 Centre de documentation
- 09 Organisme de formation
- 10 Structure régionale ou locale
- 11 AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès)
- 12 Organisme international d'assistance technique
- 13 Mission de coopération
- 14 Organisme financier
- 15 Organisme Interrégional
- 16 Société cotonnière
- 17 Bureau d'études
- Autre à préciser :.....

3. STRUCTURE DE RATTACHEMENT (Coopérant uniquement-entourez le n° correspondant)

- | | | | |
|----|-----------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| 01 | BDPA | 09 | CIRAD |
| 02 | SCET AGRI | 10 | IRCC |
| 03 | CFDT | 11 | IRFA |
| 04 | IRAT | 12 | IRCT |
| 05 | CTFT | 13 | IRCA |
| 06 | ORSTOM | 14 | SATEC |
| 07 | IEMVT | 15 | IRHO |
| 08 | MRE. Coopération et Développement | <input type="checkbox"/> | autre à préciser :..... |
-

4. TYPE DE CORRESPONDANT (entourez le numéro)

- 12 Correspondant national : enseignant
- 11 Correspondant national : autre
- 41 Coopérant direct, cadre du développement rural (sauf VSN) *
- 42 Coopérant direct, enseignant (sauf VSN)*
- 51 Coopérant détaché, cadre du développement rural **
- 52 Coopérant détaché, enseignant **
- 61 VSN (Volontaire du Service National), cadre du développement rural
- 62 VSN (Volontaire du Service National), enseignant
autre à préciser :.....

* : pris en charge par MRE.Coopération et Développement
 ** : pris en charge par un organisme

5. PROFIL DE POSTE (entourez un seul numéro)

- 01 Documentaliste, bibliothécaire
- 02 Enseignant secondaire
- 03 Enseignant supérieur
- 04 Directeur d'établissement d'enseignement
- 05 Chef de projet
- 06 Formateur, vulgarisateur
- 12 Conseiller pédagogique
- 07 Chercheur
- 11 Agent du développement rural (ingénieur ou technicien)
- 08 Conseiller technique (d'un projet ou auprès d'un ministère)
- 09 Directeur de société (administratif)
- 14 Directeur technique
- 10 Responsable administratif régional (agriculture/développement rural)
- 16 Responsable d'une direction ou d'un service ministériel
- 17 Contrôleur de gestion
- 19 Chef de mission de coopération

6. FORMATION-SPECIALISATION (entourez au maximum trois numéros)

- 01 Médecine vétérinaire
- 13 Zootechnie
- 02 Agronomie (ingénieur)
- 16 Agronomie (agent technique)
- 03 Génie rural, génie civil, machinisme agricole
- 04 Cartographie, topographie
- 15 Photointerprétation, télédétection
- 05 Hydrologie, pédologie, géologie
- 07 Sylviculture
- 06 Documentation, bibliothéconomie
- 08 Sociologie, démographie
- 09 Economie, statistique
- 11 Pisciculture, ressources halieutiques, océanographie
- 12 Informatique
- 14 Formation, pédagogie
- 17 Gestion, comptabilité

7. DATE PREVUE DE FIN DE SEJOUR (Coopérant uniquement)

.....

8. ORGANISATION DE L'APPUI D'AGRIDOC

- | | oui | non |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| -Etes-vous intéressé par les microfiches ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| -Avez-vous un lecteur de microfiche à votre disposition ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Seriez-vous intéressé par un appui payant : | | |
| -Achats d'ouvrages par Agridoc et envoi contre paiement ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| -Paiement des photocopies d'articles au-dessus de 150 pages de photocopies par an ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

9. ECHANGE D'INFORMATION ENTRE CORRESPONDANTS

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| -Accepteriez-vous d'envoyer à Agridoc pour analyse et diffusion des comptes rendus de vos travaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| -Accepteriez-vous dans le cadre d'un échange d'expériences, de répondre à des questions techniques sur les travaux que vous effectuez ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

10. QUEL DOMAINE D'INFORMATION VOUS INTERESSE (cochez d'une croix)

- Technique
- Information générale sur le développement
- Recherche fondamentale
- Recherche appliquée

Si des sujets précis vous intéressent, vous pouvez les indiquer :.....

.....
.....

11. Pour ceux qui sont déjà correspondants :

- | | oui | non |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| -Recevez-vous régulièrement les sélections d'Agridoc International ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| -Les diffusez-vous à vos collègues ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| -Classez-vous les bulletins et documents après utilisation ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

LISTE DES PUBLICATIONS

du

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

- COOPERATION et DEVELOPPEMENT -

Ces publications sont diffusées par

LA DOCUMENTATION FRANCAISE

A - PAR CORRESPONDANCE :

La Documentation française
124 rue Henri Barbusse
93308 AUBERVILLIERS Cedex
Tél. : 834-92-75

(NE PAS JOINDRE DE REGLEMENT, celui-ci
étant demandé lors de l'envoi des ouvra-
ges commandés)

B - AUX LIBRAIRIES de la Documentation française :

PARIS 29, 31 Quai Voltaire
75340 PARIS Cedex 07
Métro : Palais Royal ou
 Rue du Bac
Autobus : 24, 27, 39, 48,
 68, 69, 95

LYON 165 rue Garibaldi - Cité
administrative d'Etat
La Part Dieu
69401 LYON Cedex 03

AUBERVILLIERS 124 rue Henri Barbusse
93308 AUBERVILLIERS Cedex

(les librairies sont ouvertes du lundi au
vendredi de 9 h à 18 h)

(1er semestre 1985)

Collection "METHODOLOGIE"

- n 2 - L'EXPERIENCE DE LA COTE D'IVOIRE par J.L. PYOT 1974 27 F
- n 3 - L'ECHELON REGIONAL ET LA PLANIFICATION NATIONALE
par M. TOURNIER, 1975 45 F
- n 5 - L'ELABORATION ET L'ETUDE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT
par R. JULIENNE, 1974 27 F
- n 7 - UTILISATION D'UN MODELE POUR LA PLANIFICATION REGIONALE
par P. THENEVIN, réimpr. 1978 51 F
- n 8 - PLANIFICATION ET COMPORTEMENT DES CENTRES DE DECISIONS
EN MILIEU RURAL par P. THENEVIN, réimpr. 1978 51 F
- n 9 - LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET SA PROBLEMATIQUE ETUDIES
A TRAVERS L'EXPERIENCE DE TAHOUA par J.M. FUNEL, 1976
- n10 - MANUEL D'EVALUATION ECONOMIQUE DES PROJETS -
LA METHODE DES EFFETS par M. CHERVEL et M. LE GALL
2ème éd. 1981 / Réimpr 1984 90 F
- MANUEL OF ECONOMIC EVALUATION OF PROJETS -
THE EFFECTS METHOD par M. CHERVEL et M. LE GALL, 1978 80 F
- n11 - METHODES DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT RURAL -
COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE OUAGADOUGOU, 1977 45 F
- n12 - ANALYSES CRITIQUES DES METHODES D'EVALUATION DE
PROJET - TOME 1 (1977 épuisé) - Réimpr 1985 en prép
- n13 - ANALYSES CRITIQUES DES METHODES D'EVALUATION DES
PROJETS - TOME II, IEDES-SEDES, 1979 53 F

- n14 - EVALUATION DU DEVELOPPEMENT RURAL, SEDES, 1983 75 F
- n15 - TOURISME INTERNATIONAL ET PROJETS TOURISTIQUES
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT par P. FABRE, 1979 62 F
- n16 - GUIDE D'EVALUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES
PROJETS FORESTIERS, IEDES, 1979 45 F
- n17 - GUIDE DES ENQUETES STATISTIQUES POUR LE SUIVI DES
OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT RURAL, SEDES, 1981 82 F
- n18 - LA PLANIFICATION A BASE REGIONALE EN COTE D'IVOIRE
SEDES, G. ANCEY et M. PESLAY, 1983 60 F

Série EVALUATION DE PROJET - "ETUDE DE CAS"

- ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE D'UN PROJET DE DEVELOP-
PEMENT RURAL CONCERNANT LA CULTURE CACAODYERE par J.P.
LEMELLE ET M. LE GALL, 1979 44 F
- ANALYSE ECONOMIQUE D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT HYDRO-
AGRICOLES, par CERDI, CPDCET, SEDES, 1980 47 F
- EXERCICES D'APPLICATION DE LA METHODE DES EFFETS
par M.T. COURCEL et P. FABRE, 1980 45 F

(Série issue de la collection de base et constituée de documents
pédagogiques non brochés.)

Collection "INITIATION ECONOMIQUE"

- INITIATION A LA COMPTABILITE NATIONALE - ADAPTATIONS POSSIBLES EN PAYS AFRICAINS, par M.F. FABRE, 2ème éd. 1980 45 F
- INITIATION A LA PROGRAMMATION LINEAIRE, par D. WIENER, 1978 45 F
- INITIATION AU CALCUL DES PROBABILITES ET A LA THEORIE DE L'ECHANTILLONNAGE par J.F. AUDROING et N. ABBOUD, 1979 62 F
- INITIATION A LA STATISTIQUE DESCRIPTIVE par P. BOREY et T. THIOMBIANO, 1981 - (épuisé) 166 F
- INITIATION AU CALCUL ECONOMIQUE ET A SON UTILISATION POUR LE CHOIX DES INVESTISSEMENTS PAR M. TERNIER, 1974 (épuisé) 27 F

HORS COLLECTION

- ZONE FRANC ET COOPERATION MONETAIRE par B. VINAY, 1980 110 F
- GUIDE POUR L'ELABORATION DES COMPTES ECONOMIQUES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (2 volumes), 1981 226 F
- CARTOGRAPHIE DES PAYS DU SAHEL, 1976 29 F
- BIBLIOGRAPHIE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI, par le Centre Culturel Français de Djibouti, 1980 45 F
- CARTOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT, DECADE 1984. 140 F

Collection "TECHNIQUES RURALES EN AFRIQUE"

- MEMENTO DE L'AGRONOME, BDPA, GERDAT, 3ème éd. 1984 90 F
- MEMENTO DU FORESTIER, CTFT, 2ème éd. 1978 80 F
- MEMENTO DE L'ADJOINT TECHNIQUE DES TRAVAUX RURAUX,
BDPA, réimpr. 1978 80 F
- CONSERVATION DES SOLS AU SUD DU SAHARA, CTFT, 2ème éd. 1973 69 F
- MANUEL DE MOTORISATION DES CULTURES TROPICALES, 2 vol.,
CEEMAT, 1977 120 F
- MAINTENANCE DU MATERIEL AGRICOLE, CEEMAT, 1977 36 F

Applications hydrauliques

- MANUEL DE L'ADJOINT TECHNIQUE DU GENIE RURAL - TRAVAUX
SUR UN PERIMETRE D'IRRIGATION, SOGREAH, 1978 Nouvelle édi-
tion en préparation
- LES OUVRAGES D'UN PETIT RESEAU D'IRRIGATION, SOGETHA,
réimpr. 1982 75 F
- LES OUVRAGES EN GABIONS, SOGETHA, réimpr. 1974 45 F
- LA CONSTRUCTION DES PUIITS EN AFRIQUE TROPICALE, BURGEAP,
2ème éd. 1981 48 F

- LES POMPES ET LES PETITES STATIONS DE POMPAGE, SOGREAH,
2ème éd. 1978 45 F
- MANUEL DE GESTION DES PERIMETRES IRRIGUES, SCET-INTERNA-
TIONAL, 1977 (épuisé) 48 F
- LES BARRAGES SOUTERRAINS, BCEOM, 1978 45 F
- EVALUATION DES QUANTITES D'EAU NECESSAIRES AUX IRRIGATIONS,
Ministère de l'Agriculture, CEMAGREF, 1979 49 F
- FORAGE D'EAU. MATERIEL ET ENTRETIEN, CIEH - BURGEAP, 1983 90 F

Autres ouvrages

- QUELQUES ASPECTS DE L'HYDRAULIQUE DES BARRAGES, CIEH et
EIER, 1979 27 F
- ESTIMATION DES DEBITS DE CRUES A MADAGASCAR
par L. DURET 1976 27 F
- GUIDE PRATIQUE DE PEDAGOGIE RURALE, par D. PARROT,
P. BAUCHAU et P. MOUMIE, 1979 38 F

Collection "MANUELS ET PRECIS D'ELEVAGE"

de l'IEMVT

- MANUEL D'AVICULTURE EN ZONE TROPICALE (EX Précis du petit élevage) 1983 80 F
- MANUEL DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS POUR L'ELEVAGE EN ZONE TROPICALE, par M. LOBRY, J. VANDENBUSSCHE, B. PONTIUS et M. PELLETIER, 2ème éd. 1977 45 F
- MANUEL SUR LES PATURAGES TROPICAUX ET LES CULTURES FOURRAGERES, par J. BOUDET, réimpression mise à jour en préparation 72 F
- MANUEL VETERINAIRE DES AGENTS TECHNIQUES DE L'ELEVAGE EN ZONE TROPICALE, par R. LARRAT, J. PAGOT et J. VANDENBUSSCHE, réimpression 1985 en préparation 76 F
- PRECIS D'ELEVAGE DU PORC EN ZONE TROPICALE, par H. SERRES, réimpr. 1982 70 F
- MANUEL DES AGENTS D'INSPECTION DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE, par P. LECLERCQ, réimpr. 1976 45 F
- MANUEL D'ALIMENTATION DES RUMINANTS DOMESTIQUES EN MILIEU TROPICAL, par R. RIVIERE, 2ème éd. 1978 53 F
- PRECIS DE PARASITOLOGIE VETERINAIRE TROPICALE, par P.M. TRONCY, J. ITARD et P.C. MOREL, 1981 102
- MANUEL DES CUIRS ET PEAUX - Nouvelle édition en préparation

AUTRES OUVRAGES

- MANUEL D'INSTRUCTION ET DE PERFECTIONNEMENT DES AGENTS
DES SERVICES DES PECHES MARITIMES DES PAYS TROPICAUX,
sous la direction de R.A. MOAL de SCET-International
 - o Tome I : Océanographie appliquée aux pêches,
par J.JAMET et Y. LAGOIN, 1974 45 F
 - o Tome II: Engins et méthodes de pêche, par J.JAMET, 1981 96 F
- RECUEIL STATISTIQUE DE LA PRODUCTION ANIMALE EN AFRIQUE
(24 ETATS), SEDES, 1975 67 F
- LES SERPENTS DANGEREUX DU BURUNDI, par B. ROSSELOT, 1978 20 F

Collection "TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT"

MANUELS :

- n 1 - EVALUATION DES ENERGIES RENOUVELABLES POUR LE DEVELOPPEMENT (Nouvelle édition mise à jour), par J. GIRI B. MEUNIER et Y. LAMBERT - SEMA, 1981 100 F
- n 2 - ENERGIES NOUVELLES ET DEVELOPPEMENT, par la SEMA, 1978 30 F
 - NEW ENERGY FOR DEVELOPMENT, par la SEMA, 1978 30 F
- n 3 - SAHEL ET TECHNOLOGIES ALTERNATIVES, par J.C. WOILLET, 1978 40 F
- n 5 - BIOMASSE : COMPARAISON DES VALORISATIONS : LES PAILLES DE MIL, DE RIZ ET COQUES D'ARACHIDE, GRET, 1979 57 F

DOSSIERS

- BIOGAZ : ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE, par M. FORGET, GRET 1980 30 F
- VALORISATION DES SOUS-PRODUITS AGRICOLES TROPICAUX : ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE ET REPERTOIRE DE CENTRES DE RECHERCHE, par M. FORGET, 1980 (épuisé) 47 F
- ALTERNATIVES POUR LA TRANSFORMATION DU MAIS, par J. MUCHNIK, ALTERSIAL 1980 47 F

- NOURRIR AUTREMENT. PARI SUR UNE DEMARCHE APPROPRIATIVE, ALTERSIAL - ENSIA - GRET, 1981 69 F
- TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES APPROPRIEES ET INDUSTRIALISATION (Synthèse de travaux en cours) sous la direction de C. BROCHET, 1981 78 F
- LA CHAUX : SA PRODUCTION ET SON UTILISATION DANS L'HABITAT, par G. CHANTRY, 1981 70 F
- LE PLATRE : SA PRODUCTION ET SON UTILISATION DANS L'HABITAT, par F. BARDIN, 1982 70 F
- CULTURES ASSOCIEES, GRET, 1982 70 F
- ENERGIES RENOUVELABLES AU SAHEL. EVALUATION DES PROJETS 1982 70 F
- LES DOSSIERS DU BIOGAZ, GRET - GERES, 1983 90 F
- SYSTEMES PHOTOVOLTAIQUES, A.M.I., 1983 80 F

Collection "TRAVAUX PUBLICS - INFRASTRUCTURES"

- MANUEL SUR LES ROUTES TROPICALES ET DESERTIQUES,
par le BCEOM et le CEBTP :
 - . Tome 1 : Conception et économie des projets routiers,
réimpre. 1981 40 F
 - . Tome 2 : (épuisé) réimpression en préparation
 - . Tome 3 : Entretien et exploitation de la route,
réimpr 1981 47 F
- ENTRETIEN MECANIQUE DES ROUTES EN TERRE EN COTE D'IVOIRE
par A. CESAREO, 1970 27 F
- MANUEL D'EXECUTION DES PETITS OUVRAGES ROUTIERS,
par BCEOM, réimpr 1979 (épuisé) 47 F
- MANUEL SUR LES COMPTAGES ROUTIERS ET LES ENQUETES DE
TRAFIC, par BCEOM, 1976 (épuisé) 27 F
- LES METIERS DE L'ENTRETIEN ROUTIER, par M. GERARD et
J. BAILLON, 1977 27 F
- GUIDE PRATIQUE DE DIMENSIONNEMENT DES CHAUSSEES POUR LES
PAYS TROPICAUX, par le CEBTP, 1980 35 F
- HYDRAULIQUE ROUTIERE par N. VAN TUU, 1981 60 F

- MANUEL D'URBANISME POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT,
par l'Agence Coopération et Aménagement (A.C.A.)
 - o Volume 1 : L'habitat 1975, réimpression 1984
 - o Volume 2 : Artisanat et équipements commerciaux,
1976, réimpr. 1984 72 F
 - o Volume 3 : Le découpage parcellaire, 1977, réimpr. 1984 60 F
 - o Volume 4 : Les transports urbains 1982, ACA et CETUR 110 F
Annexe : "10 villes" 38 F
 - o Volume 5 : Infrastructures 1983 130 F
 - o Volume 6 : Les équipements urbains (en préparation)
- TRAITE PRATIQUE DES BACS, par A. KONIAKINE, réimpr. 1974 27 F
- QUELQUES ASPECTS DE LA TENUE DES OUVRAGES EN TERRE ET DE
LEURS AMELIORATION par EIER, 1979 27 F
- QUELQUES ASPECTS DE L'HYDRAULIQUE DES BARRAGES,
par le CIEH et l'EIER, 1979 27 F
- PONTS SUR PIEUX METALLIQUES (2 vol.) 70 F
- ESTIMATION DES DEBITS DE CRUES A MADAGASCAR,
par L. DURET, 1976 50 F

Collection "LUTTE ANTI-ACRIDIEENNE EN AFRIQUE DE L'OUEST"

GERDAT-PRIFAS

- MANUEL PRATIQUE D'IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ACRIDIENS DU SAHEL, par M. LAUNOIS, 1978.
 - . version française..... 40 F
 - . version anglaise :
- PRATICAL MANUAL OF IDENTIFICATION OF THE PRINCIPAL LOCUSTS AND GRASSHOPPERS OF THE SAHEL, par M. LAUNOIS 1978 47 F
- ECOLOGIE OPERATIONNELLE EN ZONE TROPICALE SEMI-ARIDE par J.F. DURANTON et M. LAUNOIS, 1978
 - . version française..... 20 F
 - . version anglaise :
- OPERATIONAL ECOLOGY IN A SEMI-ARID TROPICAL ZONE 20 F
- MODELISATION ECOLOGIQUE ET SIMULATION OPERATIONNELLE EN ACRIDOLOGIE : APPLICATION A OEDALEUS SENEGALENSIS, par M. LAUNOIS, 1978
 - . version française..... 44 F
 - . version anglaise résumée :
- ECOLOGICAL MODELLING AND OPERATIONAL SIMULATION - APPLICATION TO OEDALEUS SENEGALENSIS 20 F

- PROGRAMME DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRE FRANCAIS SUR LES ACRIDIENS DU SAHEL (PRIFAS) : BILAN SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, par J.F. DURANTON, M. LAUNOIS, M.H. LAUNOIS-LUONG et M. LECOQ, 1978

o version française..... 20 F

o version anglaise :

- FRENCH PROGRAMME OF INTERDISCIPLINARY RESEARCH INTO THE LOCUSTS AND GRASSHOPPERS OF THE SAHEL SCIENTIFIC AND TECHNICAL BALANCE SHEET 20 F

Chez AUTRE DIFFUSEUR :

GERDAT/PRIFAS - MONTPELLIER
B.P. 5035 - 34032 MONTPELLIER CEDEX

- MANUEL DE PROSPECTION ACRIDIENS DU SAHEL

| | |
|----------|-------|
| FRANCE | 290 F |
| ETRANGER | 320 F |



Juin 1984

Cher Correspondant,

Certains d'entre vous s'étonnent du temps écoulé entre leur demande d'ouvrages et la réception de ceux-ci.

Ce délai, de deux mois environ, est normal et ne peut malheureusement être réduit car il se décompose de la façon suivante :

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| - Délai d'arrivée de votre demande (tous pays compris) | 12 jours |
| - Groupage des demandes reçues à la suite de l'envoi d'une sélection (indispensable vu le nombre des demandes) | 10 jours |
| - Exécution de la commande par le libraire | 20 jours |
| - Contrôle de la commande - Bordereau - Envoi | 3 jours |
| - Délai d'acheminement du paquet - vers le demandeur (tous pays compris) | 15 jours |
| | — |
| <u>TOTAL</u> | <u>60 jours</u> |

Malgré le nombre sans cesse croissant de ses correspondants, l'équipe d'AGRIDOC fait le maximum pour que toutes les demandes soient traitées dans des délais raisonnables, mais, comme vous pouvez le constater, la plupart des facteurs qui composent ces deux mois de délai sont impossibles à réduire.

Amicalement,

Jeanine d'HEBRAIL
Responsable d'Agridoc

PAYS DU RESSORT DU MINISTÈRE DES RELATIONS
EXTERIEURES

index cartographique

| AFRIQUE | AMÉRIQUE | ASIE | OCÉANIE |
|-----------------------|--------------------------|---------------------|-----------------------|
| ALGÉRIE | ANTIGUA | AFGHANISTAN | FIDJI |
| ANGOLA | ARGENTINE | ARABIE SAOUDITE | NAURU |
| BENIN | BAHAMAS | BAHREIN | PAPOUASIE Nlle GUINÉE |
| BOTSWANA | BARBADE | BANGLADESH | SAMOA OCCIDENTALES |
| BURKINA | BELIZE | BHOUTAN | SALOMON (Iles) |
| BURUNDI | BOLOVIE | BIRMANIE | TONGA |
| CAMEROUN | BRÉSIL | CORÉE | TUVALU |
| CAP VERT | CHILI | ÉMIRATS ARABES UNIS | VANUATU |
| CENTRAFRICAINE (Rep.) | COLOMBIE | INDE | |
| COMORES | COSTA RICA | INDONÉSIE | |
| CONGO | CUBA | IRAK | |
| CÔTE D'IVOIRE | DOMINICAINE (Rep.) | IRAN | |
| DJIBOUTI | DOMINIQUE | JORDANIE | |
| ÉGYPTE | EL SALVADOR | KAMPUCHEA | |
| ÉTHIOPIE | ÉQUATEUR | KOWEIT | |
| GABON | GRENADE | LAOS | |
| GAMBIE | GUATEMALA | LIBAN | |
| GHANA | GUYANA | MALAISIE | |
| GUINÉE | HAITI | MALDIVES | |
| GUINÉE BISSAU | HONDURAS | NÉPAL | |
| GUINÉE ÉQUATORIALE | JAMAÏQUE | OMAN | |
| KENYA | MEXIQUE | PAKISTAN | |
| LESOTHO | NICARAGUA | PHILIPPINES | |
| LIBERIA | PANAMA | QATAR | |
| LIBYE | PARAGUAY | SINGAPOUR | |
| MADAGASCAR | PÉROU | SRI LANKA | |
| MALAWI | Ste-LUCIE | SYRIE | |
| MALI | St-VINCENT et GRENADINES | THAÏLANDE | |
| MAROC | SURINAM | VIETNAM | |
| MAURICE | TRINITÉ et TOBAGO | YEMEN | |
| MAURITANIE | URUGUAY | YEMEN Démocratique | |
| MOZAMBIQUE | VENEZUELA | | |
| NIGER | | | |
| NIGÉRIA | | | |
| OUGANDA | | | |
| RWANDA | | | |
| SAO TOME et PRINCIPE | | | |
| SÉNÉGAL | | | |
| SEYCHELLES | | | |
| SIERRA LEONE | | | |
| SOMALIE | | | |
| SOUDAN | | | |
| SWAZILAND | | | |
| TANZANIE | | | |
| TCHAD | | | |
| TOGO | | | |
| TUNISIE | | | |
| ZAIRE | | | |
| ZAMBIE | | | |
| ZIMBABWE | | | |



PRICES FOR IRS DATABASES AND SERVICES

(Issue No. 1/85) Effective 1 January 1985

ANNEX 1 to Dial Up Contract

1. FILE ACCESS FEES

Access to respective files will be subject to the following prices which are quoted in Accounting Units.

NO SUBSCRIPTION FEE, NO MINIMUM CHARGE.

| N° NAME | FILE | PRODUCER | hourly rate | on-line print | off-line print | SDI per profile | SDI per print | Download per record |
|---------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|---------------------|
| 30 | ABI/INFORM | (Data Courier, Inc.) | 89 | .21 | .38 | - | - | .44 |
| 89 | ABI/SOFT | (Data Courier, Inc.) | 77 | .21 | .38 | - | - | - |
| 35 | ACOMPLINE | (Greater London Council) | 66 | .10 | .23 | 12 | .23 | .30 |
| 72 | AEROSPACE DAILY | (Ziff-Davis Publishing Co.) | 132 | - | .57 | - | - | - |
| 73 | AFEE | (Assoc. Française Etude des Eaux) | 70 | - | .16 | - | - | .38 |
| 29 | AGRIS...[see(i)] | (FAO - Food & Agriculture Organization) | 65 | - | .27 | 2.90 | .27 | - |
| 9 | ALUMINUM | (American Society for Metals) | 77 | .09 | .19 | 8 | .19 | .44 |
| 81 | AMPEREDOC | (Assoc. Multinationale Production d'Electricité) | 63 | - | .17 | 12 | .17 | .43 |
| 25 | AQUALINE | (Water Research Centre) | 67 | .14 | .25 | - | - | .46 |
| 71 | BIIPAM | (Centre de Recherches de Pont à Mousson) | 70 | - | .16 | - | - | -.61 |
| 7 | BIOSIS | (Biosciences Information Service) | 83 | .15 | .31 | 10 | .31 | .31 |
| 34 | BNF ABSTRACTS | (British Non Ferrous Metals) | 66 | - | .18 | - | - | .23 |
| 16 | CAB | (Commonwealth Agricultural Bureaux) | 62 | .31 | .47 | 10 | .47 | .56 |
| 54 | CETIM | (Centre Technique des Industries Mécaniques) | 70 | - | .16 | - | - | -.58 |
| 2 | CHEMABS * | (Chemical Abstracts Service) | 84 | .23 | .38 | 10 | .38 | .62 |
| 38 | CHEMABS TRAIN.FILE...[see(iii)] | (Chemical Abstracts Service) | 10 | - | - | - | - | - |
| 85 | CHEMICAL ENGINEERING ABS | (The Royal Society of chemistry) | 74 | .30 | .27 | - | - | .60 |
| 40 | CISDOC | (ILO - Health & Safety Information Centre) | 89 | .16 | .29 | 11 | .29 | .35 |
| 4 | COMPENDEX | (Engineering Information, Inc.) | 107 | .34 | .46 | 34 | .13 | - |
| 36 | CONFERENCE PAPERS INDEX | (Cambridge Scientific Abstracts) | 89 | .28 | .38 | - | - | .46 |
| 69 | COSMIC | (Computer Software Management Info. Centre) | 46 | - | .13 | - | - | .28 |
| 95 | CURRENT BIOTECHNOLOGY ABS | (The Royal Society of Chemistry) | 74 | .30 | .27 | - | - | .60 |
| 63 | DDS | (ESA-IRS) | 10 | - | - | - | - | - |
| 27 | EDF-D0C | (Electricité de France) | 63 | - | .19 | 10 | .19 | .25 |
| 26 | EDIN...[see(iii)] | (International Atomic Energy Agency) | 25 | - | - | - | - | - |
| 51 | EI-MEETINGS | (Engineering Information, Inc.) | 107 | .34 | .46 | - | - | - |
| 60 | ENEL | (Ente Nazionale per l'Energia Elettrica) | 54 | - | .17 | 10 | .17 | .38 |
| 19 | ENERGYLINE | (Environment Information Centre) | 113 | .34 | .50 | - | - | .62 |
| 50 | ENERGYNET | (Environment Information Centre) | 113 | .34 | .50 | - | - | .80 |
| 11 | ENVIROLINE | (Environment Information Centre) | 113 | .34 | .50 | - | - | .62 |
| 24 | EUDISED | (Council of Europe) | 56 | - | .20 | - | - | .42 |
| 48 | FLUIDEX | (BHRA Fluid Engineering) | 88 | .20 | .37 | 25 | .18 | .47 |
| 20 | FOOD SCI. & TECHN. ABS | (International Food Information Service) | 80 | .12 | .22 | 10 | .22 | .29 |
| 47 | HSELINE | (Health & Safety Executive) | 59 | - | .18 | 10 | .18 | .23 |
| 28 | INIS...[see(i)] | (International Atomic Energy Agency) | 65 | - | .27 | 2.90 | .27 | - |
| 8 | INSPEC | (Institution of Electrical Engineers) | 102 | .28 | .44 | 14 | .44 | .77 |
| 31 | INSPEC INFO. SCIENCE...[see(ii)] | (Institution of Electrical Engineers) | 10 | - | - | - | - | - |
| 39 | INSPEC TRAINING | (Institution of Electrical Engineers) | 10 | - | - | - | - | - |
| 43 | IRRD | (OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development) | 70 | - | .21 | 10 | .21 | - |
| 10 | ISMEC | (Cambridge Scientific Abstracts) | 89 | .28 | .38 | - | - | .46 |
| 90 | LABORATORY HAZARDS BULLETIN | (The Royal Society of Chemistry) | 74 | .30 | .27 | - | - | .60 |
| 53 | LABORDOC | (International Labour office) | 77 | .13 | .25 | 23 | .25 | .30 |
| 87 | LABORINFORMATION | (International Labour office) | 77 | .13 | .25 | 23 | .25 | .30 |
| 13 | LEDA | (ESA-Earthnet Programme Office) | 20 | - | - | - | - | - |
| 86 | MASSLIT | (The Royal Society of Chemistry) | 61 | .20 | .21 | - | - | .47 |
| 80 | MATHSCI | (The American Mathematic society) | 77 | .21 | .38 | 11 | .38 | .74 |
| 65 | MERLIN-TECH | (Merlin Gérin) | 70 | - | .16 | - | - | - |
| 3 | METADEx | (The Metals Society) | 83 | .18 | .30 | 10 | .30 | .56 |
| 82 | MOLARS | (National Meteorological Library) | 69 | - | .32 | 9 | .32 | - |
| 1 | NASA...[see(i)] | (National Aeronautics & Space Agency) | 46 | - | .13 | 8 | .13 | - |
| 6 | NTIS | (National Technical Information Service) | 66 | .15 | .25 | 9 | .25 | .25 |
| 17 | OCEANIC | (Cambridge Scientific Abstracts) | 89 | .34 | .44 | - | - | .53 |
| 23 | ODE...[Data Entry Service] | SEE PAGE 4 | - | - | - | - | - | - |

PRINCIPALES BANQUES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES (CITÉES DANS LE RAPPORT) DISPONIBLES SUR LE SERVEUR TÉLÉSYSTEMES QUESTEL.

| NOM DE LA BANQUE | Heure de connexion en FF H.T. | | Citation imprimée en FF H.T. | | Heures de disponibilité. |
|------------------|-------------------------------|----------------|------------------------------|----------|--------------------------|
| | avec remi- x maximum | prix standard. | en différé (a) | en ligne | |
| ECOTHEK | 258 | 300 | 1,20 | | 8h - 23h. |
| FRANCIS-B | 327 | 380 | 1,70 | 1,50 | 8h - 23h. |
| FRANCIS-H | 327 | 380 | 1,70 | 1,50 | 13h30 - 23h |
| GEODE | 258 | 300 | 1,30 | 1,10 | 8h - 23h |
| JALINE | 344 | 400 | 1,70 | 1,50 | 8h - 23h. |
| PASCAL | 344 | 400 | 1,70 | 1,50 | 8h - 23h |
| URBANET | 327 | 380 | 1,30 | 1,10 | 8h - 23h. |

TARIFS AU 1^{er} JANVIER
1985

